

COMITÉ D'ÉTHIQUE FIFA

UNE PROCÉDURE OUVERTE CONTRE JOSEPH BLATTER

Page 16

AFSC JARAAF- JS KABYLIE
AUJOURD'HUI À 18H

**Les Canaris
déterminés à ramener
un bon résultat**

Page 15

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1280 Vendredi. 27 - Samedi 28 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

L'AFRIQUE FACE AU DÉFI SÉCURITAIRE

Bouteflika plaide pour un partenariat renforcé avec le G8

Page 3

LE FCE FAIT SON ENTRÉE À LA TRIPARTITE

L'UGTA joue ses dernières cartes

La tripartite, qui se tiendra
aujourd'hui, survient dans un
contexte social très tendu
marqué par des protestations qui
n'épargnent désormais aucun
secteur économique.

Lire en page 3

Baccalauréat 2011



**Pas de résultats
par SMS** >>> Page 4

Corps spécifique
de l'habitat



**Hausse
des indemnités
de 65% à 90%** >>> Page 5

Le ministre tunisien
du Commerce et du
Tourisme, au Midi Libre :

**«Notre objectif
est de redresser
l'économie»** >>> Page 7

Publicité

Dites le



en SMS

Le SMS c'est simple et pratique.



L'Algérie تعيش
www.djezzy.com

Midi Libre N° 1280 - 28/05/2011 - 214/11

Repères

97%

de la population rurale algérienne, ayant pour activité l'agriculture, ne sont pas assurés contre les sinistres et les calamités naturelles.

17

pyramides et des milliers de tombes et maisons anciennes ont été découvertes en Egypte par l'archéologue américaine Sarah Parcak grâce l'usage révolutionnaire d'images d'un satellite de la Nasa.

1.500

personnes sont toujours portées disparues à Joplin dans le Missouri (centre) suite à la tornade meurtrière qui a frappé dimanche cette petite ville du Midwest, faisant au moins 122 morts.

La contrebande s'invite chez le gouvernement

Le gouvernement compte consacrer avant la fin de cette semaine une séance de travail aux modalités devant entrer en vigueur pour renforcer davantage le contrôle aux frontières. En plus de contrôle de la circulation des personnes, le gouvernement devra s'atteler à mettre en place des mécanismes dissuasifs pour les contrebandiers qui acheminent essentiellement des pâtes alimentaires et de la semoule vers les pays voisins qui traversent des période difficile à savoir la Libye et la Tunisie provoquant ainsi des pénuries au sein du pays.



Il trouve un puma dans son garage !



C'est à Hesperia, non loin de Los Angeles aux États-Unis qu'un couple a trouvé un puma dans son garage, rapporte Metro. Jesse Taylor, entendant du bruit, s'est rendu dans son garage pensant trouver un raton laveur ou un petit animal inoffensif de cette catégorie. Sa surprise a été de taille quand il s'est rendu compte que c'était en réalité un puma ! Sa femme, Michelle, a appelé la police après avoir découvert l'animal. Les officiers de la police locale ont tranquilisé la bête avant de la relâcher dans une forêt de l'Etat. Il leur a fallu près de deux heures pour le déloger de sa cachette. Selon Mrs. Taylor, le puma pouvait se trouver là depuis la nuit précédente, les voisins déclarant qu'ils l'avaient vu rôder aux alentours quelques jours auparavant. L'animal a été identifié comme étant un jeune mâle, ayant l'âge auxquels ces animaux commencent à rôder seuls. Cette anecdote fait écho à ce qui s'était passé en Roumanie il y a quelque temps déjà. Des habitants de Mehedinti avaient appelé la police pour des animaux bruyants dans leur voisinage: des policiers avaient effectivement découvert des lions qu'un homme avait gardés quand ils étaient petits. "Ils ne faisaient de mal à personne", avait-il dit quand on les lui a repris pour les mettre dans un zoo.

Bientôt un conseil de la concurrence



Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada vient d'affirmer que le conseil de la concurrence chargé de la régulation des activités commerciales au niveau du marché national sera opérationnel d'ici fin 2011. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a exprimé son souhait que le lancement des activités de ce conseil qui permettra le règlement du problème de "l'arbitraire du monopole" intervienne avant la fin 2011. A une question d'un député sur les mesures prises par l'Etat pour mettre fin au monopole de certains opérateurs spécialisés dans la production et la distribution des produits à large consommation, le ministre a indiqué que la dynamisation du conseil de la concurrence constituera l'une des solutions préconisées pour mettre fin à ces pratiques. M. Benbada a ajouté que son département ministériel avait proposé également la création d'un observatoire national du marché avec pour mission le suivi des marchés mondiaux d'où l'Algérie importe certains produits de base tels les céréales et le lait, et du mouvement des prix au niveau du marché intérieur.

Pas de casier judiciaire pour l'attribution de crédits

Les banques n'ont pas le droit d'exiger le casier judiciaire pour l'attribution de crédits, même pour les personnes ayant des antécédents judiciaires, a affirmé jeudi à Tيارت le ministre de la Justice garde des Sceaux, M. Tayeb Belaiz. A l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Tيارت, le ministre a déclaré à la presse qu'il veillera "personnellement" à la "stricte" application de la loi relative aux effets du casier judiciaire, exigé uniquement pour la candidature aux postes de responsabilité. Un groupe de jeunes ayant des antécédents pénaux se sont rapprochés du ministre dans la daïra de Frenda et lui ont demandé d'intervenir pour qu'ils puissent bénéficier de crédits bancaires pour créer leurs propres projets. M. Belaiz a affirmé que la politique de réinsertion visait à permettre aux individus ayant des antécédents pénaux de mener aux terme de leur peine, une vie normale, de créer une activité économique et de travailler, précisant que "personne n'a le droit de les juger à vie pour une faute qui peut être simple et dont ils ont payé le prix". «La banque est un commerçant qui aspire à gagner. Elle doit, par conséquent, exiger du candidat au crédit un taux de bénéfice et non un casier judiciaire», ajoute-t-il.



Une pie hante une commune suisse

C'est une pie, qu'on appelle Gilette et qui à la réputation d'être sans-gêne et même d'être "un peu envahissante", selon un journal local. Qu'on en juge ! Un jour elle s'envole de la terrasse d'un restaurant avec un billet de 20 francs suisses dans le bec ! Une autre fois, elle arrache une boucle d'oreille à un client du même restaurant ! Mais encore... "elle dispute volontiers un filet de perche à un client... Elle boit dans une tasse à café ou un verre de bière, chipe des cigarettes dans un paquet, et s'envole avec la monnaie", raconte ce journal. Et ce n'est pas terminé, les anecdotes la concernant sont nombreuses... Selon une passante, "Elle a béquêté l'aiguille d'une dame qui tricotait"... Et, la passante de la regarder traverser la rue sur un passage pour piéton... Il lui manquerait "des plumes à sa queue" qui l'empêcheraient de voler normalement, toujours d'après ce journal. Mais d'où vient-elle ? Selon un Suisse, bien informé, elle aurait grandi dans une cage et comme elle faisait trop de bruit, son propriétaire aurait fini par ouvrir la porte de la cage et la laisser s'enfuir...

Dixit



Nouredine Moussa :

«Mettre en chantier deux millions de logements nécessite la mobilisation de plusieurs assiettes foncières. Jusqu'ici nous avons identifié 14.400 hectares de terrain. Nous présenterons à cet effet un rapport sur les terrains mobilisés au gouvernement en juin (...). L'opération d'identification d'assiettes foncières se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, et fera objet de trois autres rapports, selon le ministre qui a appelé les DUC à cibler le domaine privé de l'Etat dans l'acquisition des terrains.»

LE FCE FAIT SON ENTRÉE À LA TRIPARTITE

L'UGTA joue ses dernières cartes

La tripartite, qui se tiendra aujourd'hui, survient dans un contexte social très tendu marqué par des protestations qui n'épargnent désormais aucun secteur économique. La Centrale syndicale, mise à mal ces derniers mois dans le monde du travail, pourra-t-elle redorer son blason en arrachant d'autres augmentations de salaires, comme l'a promis son secrétaire général récemment ?

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'UGTA abordera en effet cette tripartite comme une dernière chance de se racheter auprès du monde de travail, en ce sens qu'elle tentera de glaner d'autres acquis susceptibles de reconquérir un terrain qui lui échappe de plus en plus, face à l'offensive des syndicats autonomes eux, éternels absents de la tripartite. Une tripartite qui ne ressemble pas aux précédentes, car passant pratiquement inaperçue dans une conjoncture beaucoup plus dominée par les réformes politiques engagées par le chef de l'Etat, dont les consultations ont débuté depuis plus d'une semaine. Selon le ministre du

Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, les travaux de la tripartite concerneront des questions en relation avec l'aspect économique et l'amélioration du climat d'investissement. Tayeb Louh a expliqué que les partenaires économiques et sociaux évoqueront lors de cette rencontre les moyens de promouvoir les performances de l'entreprise économique et de renforcer l'investissement en faveur de la création de nouveaux emplois. Cette tripartite, la première du genre exclusivement dédiée aux affaires économiques, sera marquée par l'entrée en lice du Forum des chefs d'entreprise (FCE). Ainsi, il est prévu la constitution de trois groupes de travail tripartites à l'issue de cette réunion



La Centrale syndicale joue son va-tout.

SOMMET DU G8 À DEAUVILLE : L'AFRIQUE FACE AU DÉFI SÉCURITAIRE

Bouteflika plaide pour un partenariat renforcé

PAR SADEK BELHOCINE

« Pour peu que ses partenaires bilatéraux et multilatéraux lui apportent un soutien financier, logistique et politique adéquat, l'Afrique pourra s'acquitter pleinement et efficacement de sa mission de trouver des solutions africaines aux problèmes africains » a estimé le président Abdelaziz Bouteflika dans une contribution au débat du segment Afrique du sommet du G8 qui se tient à Deauville (France). Le chef de l'Etat qui représente l'Afrique à ce sommet, aux côtés de ses homologues des pays initiateurs du Nepad, du Premier ministre de l'Ethiopie en sa qualité de président en exercice du Comité d'orientation du Nepad, et du président de la Commission de l'Union, explique dans son intervention que l'Onu et les puissances extra-africaines « devraient donc concevoir leur rôle avant tout comme destiné à conforter le leadership africain en matière de paix et sécurité sur le continent ». Il a indiqué que l'Afrique est consciente de ses responsabilités en matière de paix et de sécurité et « s'engage résolument à renforcer et à adapter les instruments de son action. Elle compte également sur l'efficacité d'un partenariat qui a démontré toute sa pertinence », a-t-il ajouté. Selon Abdelaziz Bouteflika, les crises ou conflits inscrits à l'ordre du jour de ce sommet, à savoir les situations au Soudan, en Somalie, en Côte d'Ivoire et à Madagascar, « sont précisément les lieux d'expression de ce Partenariat ». Un partenariat, notamment en matière de paix et de sécurité après une décennie de son lancement, s'est développé de manière « graduelle » et a gagné en « efficacité », a-t-il déclaré, soulignant que ce partenariat a accompagné l'action de l'Union africaine dans « l'apaisement de nombre de tensions et le règlement pacifique de plusieurs situations conflictuelles ». Pour le président de la République, le partenariat Afrique-G8 qui a été aussi « d'un apport appréciable » dans le renforcement des capacités de l'UA, notamment dans la mise en place de son architecture de paix et

de sécurité, est construit autour du principe d'appropriation par l'Afrique du règlement de ses propres problèmes, dans une perspective ouverte au dialogue permanent et à la concertation. Selon lui, l'appui multiforme des partenaires et, plus particulièrement, ceux du G8, est venu renforcer la crédibilité de cette action, relevant que l'Afrique attend de ses partenaires du G8 « qu'ils continuent à travailler avec le reste de la communauté internationale pour une meilleure coordination des apports à l'Afrique et pour assurer l'indispensable prévisibilité et la stabilité des financements à l'appui des opérations de maintien de la paix en Afrique ». Evoquant le plan sécuritaire, le président de la République a affirmé que les efforts consentis par l'Afrique en matière de lutte contre le terrorisme et ses connexions devraient être complétés par un partenariat répondant aux besoins africains, qui s'articule autour d'un partenariat « renforcé » sous forme de formation et de perfectionnement ainsi que sous forme de fourniture d'appui technique aux institutions africaines et de répondre à l'insuffisance des moyens matériels de prévention et de lutte. Le chef de l'Etat précise que les besoins « les plus urgents » dans ce domaine concernent des équipements de surveillance des frontières ainsi que des équipements adaptés pour renforcer les capacités opérationnelles des unités d'intervention et de lutte. Il a appelé également à poursuivre et systématiser les échanges de flux de renseignement opérationnel et d'aider à la constitution et la modernisation de bases de données en Afrique, affirmant que le tarissement des sources de financement du terrorisme suppose aussi la criminalisation du paiement de rançons aux groupes terroristes preneurs d'otages. Selon, lui « cette approche de partenariat en matière de lutte contre les menaces transversales s'inscrit dans la dynamique ouverte par la récente Conférence de Paris qui a adopté un ensemble de mesures pluridimensionnelles pour renforcer la coopération dans la lutte contre le trafic de drogue ».

S. B.

Des milliards de dollars pleuvent sur le printemps arabe

Le groupe Afrique, dit G5+3, composé de cinq chefs d'Etat fondateurs du Nepad, dont le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que la présidence en exercice de l'Union africaine (UA), la présidence du comité d'orientation du Nepad et la présidence de la Commission de l'UA se sont réunis à Deauville (France) avec les membres du G8 (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Russie, Allemagne, Japon, Italie et Canada) pour examiner l'état de la coopération avec l'Afrique. « Pour la première fois dans l'histoire du G8, nous avons adopté une déclaration conjointe avec des chefs d'Etat et de gouvernement africains », indique une déclaration du G8 rendue publique, hier, en fin de matinée. Selon la déclaration, les pays du G8 ont réaffirmé leur partenariat « solide » noué avec l'Afrique et « enraciné » dans les engagements pris depuis plus d'une décennie, notamment en faveur du développement de la paix et de la sécurité. Les peuples ayant engagé des « révolutions » sont assurés de recevoir une aide économique, les autres sont soumis à la conditionnalité de s'engager sur la voie de la démocratie. Les pays membres du G8 s'engagent à soutenir financièrement les nations arabes aspirant à la démocratie. Les banques de développement multilatéral pourraient fournir plus de 20 milliards de dollars à l'Égypte et à la Tunisie. Les Etats membres du G8 vont fournir une aide financière aux pays arabo-musulmans engagés sur la voie de la démocratie, selon le projet de déclaration finale du sommet de Deauville.

S. B.

d'une journée. Les thèmes au menu des travaux des groupes de travail installés à l'occasion de cette rencontre entre le gouvernement, les patrons et le partenaire social sont l'entreprise, son environnement et l'investissement. Ils devront déposer leurs conclusions au plus tard à la fin du mois de juin. De leur côté, les organisations patronales se sont préparées pour cette rencontre. Ainsi, « l'économie nationale a besoin du moteur que représente la promotion du secteur de la PME-PMI, de lutte contre le chômage, de diversification des exportations, et qui passe par la stabilisation du cadre législatif », a souligné son président, Réda Hamiani. Le président de

la Confédération générale des entrepreneurs algériens (CGEA), Habib Youssfi lui, a indiqué, pour sa part, que son organisation fera des propositions allant dans le sens de l'"action profonde" que l'Etat compte engager en direction de l'entreprise nationale, publique et privée, pour appuyer son développement. De son côté, la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa) veut une participation "effective" à cette tripartite, soulignant que celle-ci constitue une occasion pour le patronat privé de se prononcer sur les politiques économiques à mener, à l'avenir, pour soutenir l'entreprise algérienne.

M. C.

Sous la Plume

Dure épreuve

PAR SORAYA HAKIM

« Annoncée depuis la nuit des temps, la tripartite va enfin se tenir aujourd'hui. Ce n'est nullement fortuit si elle coïncide avec les consultations sur les réformes politiques présidées par Abdelkader Bensalah. Cette tripartite doit exclusivement porter sur le développement de l'investissement, conformément aux orientations du président de la République, pour lutter contre un taux de chômage excessif et qui, si le taureau n'est pas pris par les cornes, risque de mettre le feu aux poudres. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 2 du

« La tripartite est une opportunité pour débattre des questions liées aux préoccupations des opérateurs économiques et aux contraintes rencontrées par l'entreprise algérienne. »

mois courant, le président de la République avait chargé le gouvernement de convier rapidement ses partenaires économiques et sociaux à une concertation tripartite exclusivement consacrée aux voies et moyens pour soutenir le développement de l'entreprise économique ; c'est fait, la tripartite sera à pied d'œuvre pour sérier les problèmes que rencontrent les PME-PMI, évaluer les politiques économiques menées jusque-là, se pencher sur la question du Credoc qui, soit dit en pas-

sant, ne fait pas l'unanimité au sein du patronat, bref une tripartite avec beaucoup de dossiers sur la table. La Cap en premier lieu, qui avait élaboré une série de propositions en 2010, souhaite que cette tripartite débouche sur des décisions concrètes. Un tel conclave est une véritable opportunité pour débattre, avec les pouvoirs publics, des questions liées aux préoccupations des opérateurs économiques et aux contraintes rencontrées par l'entreprise algérienne. Le Conseil national consultatif mise sur cette tripartite pour aider les PME privées en difficulté,

non pas celles qui ont fait preuve de défaillance dans la gestion, mais pour des facteurs exogènes. Beaucoup d'espoir sont placés dans cette tripartite Gouvernement-UGTA-Patronat en attendant celle de septembre sur instruction du chef de l'Etat où le volet social sera à l'ordre du jour pour régler les questions brûlantes comme le pouvoir d'achat, la revalorisation du SNMG, les retraites. Un véritable casse-tête pour le gouvernement qui devra ménager la chèvre et le chou

S. H.

VOTE POUR OU CONTRE LE MAINTIEN DE LA GRÈVE DES RÉSIDENTS

La décision connue aujourd'hui

Les médecins résidents, du moins ceux exerçant au sein des infrastructures sanitaires de la capitale, n'en démordent pas et sont déterminés à arracher l'abrogation du service civil qui reste leur principale revendication.

PAR CHAFIKA KAHLAL

« **L**'opération de vote pour le maintien ou l'arrêt de la grève, lancée mercredi dernier par le Collectif autonome des médecins résidents algériens, seule organisation représentative des médecins résidents à travers le pays, n'est pas encore terminée et ses résultats devraient être connus aujourd'hui », nous a affirmé l'un des porte-parole du Comité approché, jeudi dernier, lors de la réunion du bureau exécutif du collectif. Mais tous les indices indiquent que les résidents maintiendront leur grève, ne répondant pas aux propositions et appels d'Ould Abbès. Il est important de noter que les travaux de la commission des sages installée, lundi dernier, par le ministre de la Santé en vue de trouver des solutions satisfaisantes à ce sujet, de réfléchir sur les mesures incitatives et sur le réaménagement du service civil en fonction des nouvelles données,

notamment par rapport à l'évolution démographique, mais non point sur son abrogation qui reste impossible, n'a jusque là pas répondu aux aspirations des résidents.

Il est utile de rappeler qu'au bout de six heures de débat, les membres de la commission ont proposé deux options aux délégués des médecins résidents : en cas de décision des résidents de revendiquer l'abrogation du service civil il y aura la suppression définitive de la « commission service civil » alors qu'en cas d'accord par les résidents du maintien du service civil, la commission continuera à siéger pour la négociation des mesures incitatives dans un délai de deux mois.

Les résidents affichent ainsi leur volonté de continuer le combat et à ne pas baisser les bras, cela en attendant les résultats du vote qui seront connus aujourd'hui.

C. K.



RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF DES MÉDECINS LÉGISTES

«Une nécessité», selon Ould Abbès

La nécessité de renforcer les rangs des médecins légistes par l'ouverture de nouveaux postes budgétaires, en priorité au niveau des hôpitaux de wilaya, a été soulignée jeudi à Alger par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès.

« *L'effectif actuel des spécialistes en médecine légale s'élève à 126 médecins légistes répartis sur l'ensemble des établissements publics hospitaliers du pays, et nous comptons doubler ce nombre d'ici 2013* », a indiqué Ould Abbès dans une allocution à l'occasion des 11^{es} Journées médico-judiciaires.

Le ministre s'est dit persuadé, à l'occasion, que son homologue, le ministre de

l'Enseignement et de la Recherche, s'emploierait à favoriser cette spécialité dans la post-graduation des sciences médicales tant au niveau du recrutement que de l'enseignement théorique.

Estimant que le thème de la rencontre, « *La médecine légale et les sciences criminalistiques* », était « *important et d'actualité* », Ould Abbès a précisé que les médecins légistes et leurs partenaires du secteur de la justice constituaient un exemple de collaboration pour « *servir au mieux le justiciable et aider à la manifestation de la vérité* ».

M. Ould Abbès a ajouté, dans le même contexte, que la médecine légale était appelée aujourd'hui à connaître des

développements nécessaires et porteurs pour occuper une place de plus en plus importante, en ajoutant qu'elle était devenue un outil indispensable au service des secteurs à vocation judiciaire et sociale pour la défense et le respect des droits et liberté de tout citoyen.

Le président de la Société algérienne de médecine légale, organisatrice de cette rencontre, le Pr Madjid Bessaha, a relevé pour sa part que le thème "Médecine légale et sciences criminalistiques", veut dire que la collaboration médecin légiste - police scientifique est « *indispensable* » pour la manifestation de la vérité.

I. A.

BACCALaurÉAT 2011

Pas de résultats par SMS

Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid a affirmé, jeudi à Alger, que les résultats du baccalauréat seront annoncés cette année par voie d'affichage sans recours aux opérateurs de téléphonie mobile. Lors de sa visite d'inspection de l'opération de numérisation de la gestion pédagogique et administrative au niveau de la Direction de l'éducation d'Alger-Centre, M. Benbouzid a indiqué que les résultats du baccalauréat session 2010-2011 "seront annoncés exclusivement par voie d'affichage", affirmant qu'"aucun opérateur de téléphonie mobile ne sera sollicité pour cela".

"Nous nous sommes précipités" (l'année dernière) en comptant sur un des opérateurs de téléphonie mobile, a déclaré le ministre, en allusion aux erreurs enregistrées dans l'annonce des résultats, ce qui avait suscité des réclamations de la part des parents durant plusieurs mois.

D'autre part, le directeur de l'éducation d'Alger-Centre, Slimane Mesbah a souligné l'état d'avancement de la numérisation de la gestion au niveau de sa structure entamée en décembre dernier. Cette opération permet aux parents d'élèves d'obtenir toutes les données relatives à leurs enfants scolarisés à travers tous les établissements éducatifs d'Alger-centre.

Les parents d'élèves pourront désormais, par le biais du site Internet de la direction, s'informer au fur et à mesure des notes et les absences de leurs enfants, du calendrier scolaire ainsi que du retrait des bulletins scolaires. Les parents pourront accéder au code de l'établissement et au mot de passe du dossier de leur enfant scolarisé, ce qui permet de "créer et de consacrer une relation entre les responsables pédagogiques, les enseignants et les parents".

L. B.

VOL DE BIJOUX À DOUERA

1 étudiante et 4 bijoutiers arrêtés

PAR AHMED BOURABA

Près de 240 g de bijoux en or pour une valeur de près de 120 millions de centimes, ont été récupérés, le week-end écoulé, par les gendarmes de la compagnie de Douera. Ces bijoux ont été volés par une étudiante qui a écoulé « sa marchandise » auprès de quatre bijoutiers.

« *Il y a eu la volonté de notre supérieur de résoudre cette difficile affaire* » a fait savoir le commandant de la compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale de Douera, le commandant Boussehla Mohamed. Les faits de cette affaire remontent à un peu plus d'un mois quand l'étudiante, qui réside dans la localité de Bouinan à Blida, est allée rendre visite à sa cousine habitant dans la localité de Dkakna à Douera. « *Son objectif était de voler les bijoux de sa cousine* » a indiqué le commandant. Profitant de l'absence de la victime dans la pièce où se trouvait ses bijoux l'étudiante a subtilisé les bijoux les dissimulant dans son sac à main.

La victime ne se rendra compte du vol que près d'un mois plus tard. Son mari se dirigera aussitôt vers la gendarmerie pour y déposer plainte. « *Sa coopération nous a épargné des efforts* », explique le commandant. Ainsi, les minutieuses investigations des enquêteurs de la Gendarmerie

nationale associées à la coopération du mari de la victime, ont conduit tout droit à la cousine de cette dernière. Mercredi dernier, les gendarmes ont, en vertu d'un mandat de justice, perquisitionné le domicile de la mise en cause où il a été découvert 70 g d'or. L'étudiante, âgée de 26 ans, a reconnu son délit et a même donné le nom de ses quatre receleurs.

Il s'agit de quatre bijoutiers exerçant à Boufarik, Bougera et Bouinan. Après vérification des registres de police, où les enregistrements des opérations d'achat et de vente de l'or sont obligatoires, il s'est avéré que les transactions effectuées par les mis en cause sont le fait de recels. 86,7g,

43,2g et 40,3 g étaient les quantités récupérées par ces receleurs. Le quatrième bijoutier a, quant à lui, nié son implication dans cette affaire.

« *Au début, il avait déclaré qu'il allait nous restituer les bijoux avant de revenir sur ces propos et prétendre être innocent* » a affirmé le responsable de la gendarmerie de Douera. Il convient de noter que l'un des quatre bijoutiers est poursuivi en justice pour une affaire similaire. Notons enfin qu'à l'issue de cette affaire, les cinq mis en cause, présentés devant le parquet, ont été écroués pour notamment « *vols, commerce illicite d'or et recel* ».

A. B.

FORÊT DE SIDI-ALI BOUNAB (TIZI OUZOU)

Un attentat kamikaze déjoué

Un attentat kamikaze a été déjoué par les forces de sécurité jeudi en fin de journée, avons-nous appris de sources sûres. Il était environ 17h lorsqu'un individu armé d'une Kalachnikov et d'une bombe artisanale a tenté de s'introduire à l'intérieur d'une caserne de la Police communale située dans la région d'Ath Saâda, en pleine forêt de Sidi-Ali Bounab. Grâce à la vigilance des gardes communaux, qui ont repéré l'intrus, l'attentat a pu être déjoué et le terroriste neutralisé. Ce dernier, se voyant découvert, a tiré dans le tas blessant le chef de détachement de la caserne avant d'être abattu. Le cadavre du terroriste a été transporté vers le centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou pour les besoins de l'identification. Rappelons que le même détachement de la Garde communale a fait l'objet d'une attaque au heb-heb durant l'été 2008. Cet attentat avait fait un mort et deux blessés parmi les gardes communaux.

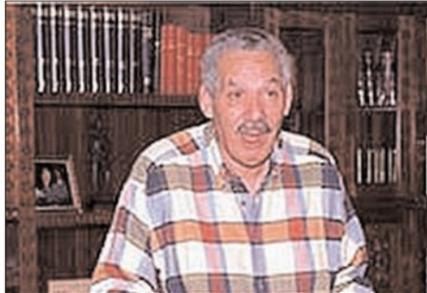
LOUNES BOUGACI

CONSULTATIONS SUR LES RÉFORMES POLITIQUES

Khaled Nezzar plaide pour une commission indépendante

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'ancien ministre de la Défense et membre du Haut comité d'Etat, Khaled Nezzar, a préconisé jeudi dernier à Alger la création d'une commission indépendante pour préparer les textes de loi à réviser dans le cadre des réformes politiques annoncées par le chef de l'Etat. Dans une déclaration à la presse, au terme de sa rencontre avec les membres de l'Instance de consultations sur les réformes politiques, Nezzar qui a affirmé avoir soumis "plusieurs propositions" à l'Instance, a également suggéré que le président de la République puisse "légiférer par ordonnances, jusqu'à l'élection d'un nouveau Parlement". Il a souligné, en outre, que pour davantage de crédibilité, il était nécessaire d'aller vers la "limitation" des mandats présidentiels. L'ancien membre du Haut comité d'Etat a insisté, dans le cadre de la révision de la Constitution, sur "le respect de la nature républicaine et démocratique de l'Etat algérien". Le respect de l'alternance au pouvoir et l'édification d'institutions législatives et exécutives élues selon le principe de l'égalité des chances, à tous les niveaux du pouvoir, ont été également parmi les points évoqués par Nezzar. Il a plaidé, dans le cadre de ces réformes, pour la protection des droits de



l'opposition et de la minorité parlementaire. "Il ne faut pas toucher à ces droits", a-t-il dit. Il a également insisté sur le fait que, selon lui, "aucune autre légitimité que la légitimité constitutionnelle ne doit être évoquée ou utilisée pour justifier le recours à des questions liées aux croyances personnelles et touchant à la liberté individuelle des citoyens". Il a plaidé, par ailleurs, pour "le respect de la liberté d'expression dans toutes les manifestations pacifiques, dans n'importe quelle région du pays, y compris dans la capitale", a précisé l'hôte de l'Instance de consultations. Permettre la création de partis, de syndicats et d'associations de la société civile, comptent aussi parmi les suggestions de M. Nezzar qui a insisté sur "la nécessité d'instaurer la transparence à tous les niveaux". Tout

en considérant ces réformes comme des mesures "nécessaires" pour l'édification d'un Etat de droit, il a souligné qu'il avait accepté l'invitation de l'Instance du fait que "le président de la République s'est engagé officiellement à mettre en œuvre ces réformes". Pour lui, "cette initiative doit être l'occasion rêvée de remettre le flambeau aux nouvelles générations". "Si le défi à relever est relatif à l'amendement de la Constitution pour la consécration de l'Etat de droit, qui constitue un objectif à réaliser, j'insiste devant l'opinion publique sur la dimension historique de cette occasion qui s'offre à nous", a-t-il encore souligné. Il a émis, à cette occasion, le souhait que les réformes engagées ne décevraient pas ni ne contrediraient les attentes citoyennes d'une plus large liberté et d'une meilleure gouvernance. "L'échec, si échec il y a, ne sera pas celui de ceux qui militent pour la concrétisation de ces idéaux, ni celui de ceux qui y croient", a dit l'ancien haut responsable de la hiérarchie civile et militaire. Nezzar a indiqué, par ailleurs, qu'il avait insisté dans son intervention devant les membres de l'Instance sur "la nécessité de restituer à l'Etat sa crédibilité, dans le cadre de ces réformes importantes pour l'avenir du pays".

L. B.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE

Les propositions de Ksentini

PAR INES AMROUDE

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, a proposé jeudi de déclarer l'Armée nationale populaire (ANP) "gardienne" de la Constitution, dont le garant restera toujours le président de la République.

Abordant la question de la révision de la Constitution, lors de l'émission "Invité de la rédaction" de la chaîne III de la Radio nationale, Me Ksentini s'est prononcé en faveur d'une "réforme" et d'une "amélioration" de l'article 70 de la Constitution qui énonce que le président de la République est le garant de la Constitution.

«Je voudrais ajouter à ce texte (article 70, NDLR) que l'Armée nationale populaire soit déclarée la gardienne de la Constitution», a-t-il affirmé, évoquant, à cet égard, le modèle turc où l'armée, a-t-il dit, "a joué un rôle extrêmement important dans la démocratisation de ce pays". Il a souhaité que la

Constitution algérienne "contienne une disposition de ce genre tout en laissant au président de la République le rôle d'assumer la garantie de la Constitution", estimant que les deux fonctions "ne sont pas incompatibles". Le président de la CNCPPDH a cité également les évènements qui ont affecté des pays "qui nous ressemblent et qui nous sont très proches" et où, a-t-il noté, le rôle de leurs armées respectives, en tant qu'institutions, a été "fondamental", en permettant une évolution des choses dans la bonne direction. Me Ksentini a appelé, en outre, à "sauvegarder les constantes fondamentales" dans la Constitution qui sont "intouchables", soulignant que "ceci ne peut pas faire l'objet d'un quelconque débat". Sur un autre plan, le président de ladite commission, Me Farouk Ksentini a estimé que la justice a «besoin d'être revue et corrigée» dans la mesure où, à son avis, les réformes initiées dans ce secteur se sont avérées "inefficaces". «On a parlé de réforme de la justice mais cette réforme s'avère totalement inefficace», a-t-il estimé, déplorant notamment le fait que rien

n'a été retenu du rapport de la commission nationale de réforme de la justice (CNRJ), qui était dirigée par feu Mohand Issad, et dont il avait lui aussi fait partie. «La commission Issad, qui avait effectué au bout de six mois un travail intensif et de qualité, avait pourtant proposé un rapport comprenant des suggestions extrêmement importantes. Mais, malheureusement, rien n'en a été retenu et cela est déplorable», a indiqué Me Ksentini, qui considère qu'"au lieu de progresser la justice a régressé". Evoquant des "abus" dans le recours à la détention préventive, le président de la CNCPPDH a relevé que "les choses se sont inversées", puisque, a-t-il observé, ce qui est appliqué est "contraire à la loi". "Cet abus est inadmissible", a-t-il souligné.

Pour le président de la CNCPPDH, "les choses ne peuvent pas continuer à aller ainsi, d'autant plus qu'il existe dans notre pays des magistrats qui sont capables de rendre une justice de très haut niveau".

Dans le même contexte, Me Ksentini a insisté sur, la "nécessité de l'indépendance des magistrats".

I. A.

FIBRE OPTIQUE

Plus des trois-quarts du territoire national connectés

PAR RAYAN NASSIM

Environ 80% du territoire national est connecté à la fibre optique, a affirmé jeudi à Alger le ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi. La généralisation de la fibre optique "ne pourrait qu'influer positivement sur la qualité des communications et, par ricochet, sur les services offerts aux citoyens", a observé M. Benhamadi qui rencontrait les représentants du secteur de dix wilaya du Sud, rapporte l'APS. Le ministre a insisté, à l'occasion, sur le fait que, comme les citoyens du nord du pays, les populations du Sud avaient le droit, tout naturellement, de bénéficier des avantages des nouvelles technologies de l'infor-

mation et de la communication. Pour M. Benhamadi, la fibre optique à grande échelle permettra d'améliorer le service public et de mettre un terme aux disparités constatées, entre une zone et une autre en matière de liaisons numériques à la faveur du service téléphonique de qualité et du développement de l'ADSL (Internet haut débit) qu'elle assure. "Il faut tout faire pour que les habitants du Sud puissent accéder aux TIC afin d'atténuer de l'enclavement dont ils font l'objet", a estimé M. Benhamadi. Selon le ministre, le fait de faire bénéficier la population du sud des services inhérents aux TIC contribuerait aussi à leur fixation dans leurs régions d'origine ce qui leur permettrait, a-t-il analysé, de s'adonner à l'artisanat et aux activités pastorales qui font si bien leur particularité.

M. Benhamadi a par ailleurs estimé nécessaire que les hôpitaux du sud soient équipés de tous les moyens leur permettant aussi d'établir plus facilement des liens avec les établissements hospitaliers du nord du pays. Parlant des travailleurs d'Algérie Télécoms et d'Algérie Poste qui exercent au sud du pays, M. Benhamadi a mis l'accent sur l'amélioration des leurs conditions de travail, indiquant qu'il était par exemple inconcevable que les bureaux de poste ne soient pas dotés de climatisation en plein désert.

Outre l'amélioration de leurs conditions de travail, le ministre a mis en exergue le rôle de la formation des travailleurs laquelle, a-t-il affirmé, aura forcément des répercussions positives sur le rendement général ainsi que sur la qualité des prestations.

R. N.

CORPS SPÉCIFIQUE DE L'HABITAT

Hausse de 65% à 90% des indemnités

Le nouveau régime indemnitaire du corps technique spécifique relevant du secteur de l'habitat et de l'urbanisme prévoit une augmentation des taux d'indemnité entre 65% et 90%, a annoncé jeudi à Alger Noureddine Moussa.

"Comme le reste des secteurs, nous avons obtenu un régime indemnitaire de choix qui prévoit des taux d'augmentation d'indemnités de 65%, 80% et 90", a affirmé le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme dans une déclaration à l'APS en marge d'une réunion avec les directeurs de l'urbanisme et de la construction consacrée à la vulgarisation des textes régissant ce nouveau régime. Le nouveau régime indemnitaire sera appliqué avec effet rétroactif à partir de janvier 2008, a assuré le ministre.

Les architectes et les ingénieurs, bénéficiant, à ce titre, de 90% d'augmentation, le taux d'indemnité le plus élevé, prévu par ce régime.

En général, ces taux seront calculés en fonction des tâches et des missions exécutées par les fonctionnaires du corps technique spécifique à l'administration chargée de l'habitat et de l'urbanisme, poursuit-il.

Certaines directions du logement et des équipements publics (Dlep) ont déjà entamé l'application de ce nouveau régime, a fait savoir dans ce sens le ministre.

D'ailleurs, note-t-il, la réunion tenue mercredi dernier avec les Dlep a fait état d'un taux d'application de 30% des nouvelles mesures au niveau de ces directions.

Le nouveau régime sera appliqué "sans difficultés" puisque les crédits alloués à ces augmentations de salaires sont déjà inscrits dans la loi de finances complémentaire pour 2011 a rassuré, à ce propos, M. Moussa.

Les réunions avec les Dlep et les Duc viennent accélérer la mise en œuvre de ce régime suite au "mouvement de protestations enregistré ces deux derniers mois au niveau de certaines directions du secteur", a signalé M. Moussa aux 48 Duc présents à cette réunion, soulignant à ce propos que les revendications de ces fonctionnaires "sont justes".

Le nouveau régime institue en effet quatre indemnités différentes relatives à l'amélioration de la performance, au service technique, au suivi et gestion des projets et à l'inspection et au contrôle.

L'indemnité de l'amélioration de la performance sera versée chaque trimestre aux fonctionnaires relevant de tout le corps technique de l'administration chargée de l'habitat et de l'urbanisme selon un taux variable qui peut atteindre 30% du salaire de base.

Quant à l'indemnité du service technique, elle sera versée chaque mois et sera fixée à 40% du salaire de base pour les inspecteurs de l'urbanisme, les ingénieurs de l'habitat et de l'urbanisme, les ingénieurs architectes et à 25% pour les techniciens et leurs assistants et les agents techniques spécialisés.

L'indemnité du suivi et de gestion des projets, fixée à 10% du salaire de base, est versée chaque mois.

Concernant l'indemnité mensuelle d'inspection et de contrôle, elle concerne uniquement les fonctionnaires relevant des services de l'inspection de l'urbanisme, selon les mêmes mesures.

I. A.

SALON INTERNATIONAL DE L'EXPORT «DJAZAIR EXPORT 2011»

Les entreprises algériennes potentiellement exportatrices

La 3^e édition de «Djazair export», qui aura lieu du 2 au 5 juin au Palais des expositions de la Safex, est considérée comme «une démarche fédérative et innovante au service de l'exportation hors hydrocarbures».

PAR AMAR AOUIMER

«Les Algériens ne sont pas génétiquement malades et héréditairement incapables de s'adonner à des activités exportatrices, comme nos voisins. Mais, tout simplement, il existe des problèmes dans les entreprises, au niveau de leur environnement et dans l'organisation régissant la fonction exportation» nous a

notamment déclaré Mohamed Bennini, au cours d'une conférence de presse organisée au siège de l'Agence de promotion des exportations et du commerce extérieur (Algex).

En filigrane, il veut signifier que lorsque nos opérateurs économiques et exportateurs mettent la main à la pâte, ils peuvent réaliser de bonnes choses, pourvu que la bonne volonté et la ténacité soient présentes, «nos produits alimentaires sont très prisés par les consommateurs étrangers, notamment aux Etats-Unis d'Amérique...», a-t-il souligné. Il estime que les rencontres professionnelles sont en mesure de conclure quelque chose de particulièrement intéressant. Par ailleurs, le directeur général de l'Algex a affirmé que les assises de l'exportation sont prévues avant la fin de l'année en cours.

La 3^e édition de «Djazair export» qui aura lieu du 2 au 5 juin prochain au Palais des expositions de la Safex, est considérée comme «une démarche fédérative et innovante au service de l'exportation hors hydrocarbures». Cet évé-

ment accueillera des entreprises algériennes issues de 17 secteurs d'activités porteurs hors hydrocarbures, tels que l'agroalimentaire, les productions agricoles, la métallurgie et le plastique, la mécanique et l'électronique... En effet, pas moins de 51 entreprises potentiellement exportatrices, ayant un fort et appréciable potentiel à l'exportation, y participeront tandis que, des milliers de visiteurs professionnels sont attendus durant les quatre jours de cette importante manifestation économique et commerciale, qui se déroulera simultanément avec la Foire internationale d'Alger. «Lors de l'édition 2010, nous avons enregistré pas moins de 2.900 visiteurs strictement professionnels» a fait savoir Nouara Toubal, chargée de la communication à l'Algex. Pour sa part, la représentante des Nouanes algériennes, Mme Benyacoub, a indiqué que «le rôle des Douanes consiste notamment à écouter et accompagner les entreprises algériennes. Notre participation déjà événement vise à favoriser les échanges commer-



ciaux et créer une culture de confiance mutuelle avec les activités du commerce international».

Il s'agit, selon elle, de comprendre les attentes des opérateurs économiques, car ils ont beaucoup d'intérêts vis-à-vis des douanes.

A. A.

LE MINISTRE TUNISIEN DU COMMERCE ET DU TOURISME, AU MIDI LIBRE

«L'objectif de notre gouvernement consiste à redresser l'économie»

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMAR AOUIMER

Les autorités tunisiennes veulent encourager les échanges commerciaux multilatéraux, notamment avec l'Algérie avec laquelle elle entretient d'excellentes relations économiques et commerciales. L'important consiste notamment à combler le déficit et les pertes évalués à 4 milliards de dollars enregistrés durant les dix derniers mois. Ainsi, le gouvernement tunisien table sur l'afflux massif des touristes étrangers en Tunisie, pays dont la principale rentrée de devises réside dans les recettes provenant du tourisme. Ainsi, le ministre du Commerce et du Tourisme de Tunisie, Mahdi Haouas, a longuement abordé la question de l'accueil des touristes algériens durant la période estivale 2011 en exposant la stratégie de son pays en matière de réhabilitation des activités touristiques, nettement en régression depuis la «Révolution du jasmin» qui a chassé Benali et sa famille. Dans cet entretien, le ministre relate la politique économique de son pays, le redéploiement des moyens et infrastructures touristiques dans la perspective de la saison touristique et les relations bilatérales entre l'Algérie et la Tunisie. Pas moins de 35 milliards de dollars ont été consentis par les dirigeants du Sommet du G8 au profit des pays arabes touchés par le vent des changements révolutionnaires et populaires, à savoir la Tunisie et l'Égypte.

Midi Libre : la date du 24 juillet pour l'organisation des élections en Tunisie est donc irrévocable, n'est-ce pas, en dépit de certaines supputations faisant état d'un report à la mi-octobre ?

Mahdi Haouas : La commission a organisé une conférence de presse dimanche dernier et les élections auront lieu le 24 juillet. Il appartient au président de la République tunisien de la faire changer, et non pas à la commission. La commission électorale est seulement consultative.

Qu'attend la Tunisie du Sommet du G 8 qui



s'est ouvert hier à Deauville (France) sachant que les 8 pays les plus industrialisés et avancés de la planète se sont penchés sur l'aide à apporter déjà à la Tunisie et à l'Égypte ?

La Tunisie est aujourd'hui un grand pays ayant franchi un cap important et au même niveau que tous les autres pays évolués ayant obtenu des financements pour la relance de leurs économies, le Portugal à hauteur de 75 milliards d'euros, la Grèce à hauteur de 200 milliards d'euros, qui ont eu ces financements non pas parce qu'ils appartiennent à l'Europe, non pas parce qu'ils sont développés, mais parce qu'ils partagent les mêmes idéaux politiques et aspirations au développement économique et humain.

Ces valeurs, nous les partageons aujourd'hui pour redresser notre économie, c'est ce message à que nous voulons véhiculer.

L'aide et le support au développement économique sont indispensables pour renouer avec la croissance...

Il y a une économie à mettre sur rails, et c'est l'objectif du gouvernement auquel j'appartiens. Les élections seront libres et le verdict et les résultats transparents seront connus au lendemain du 24 juillet.

L'objectif sera notamment de rééquilibrer la

constitution et organiser des élections et l'impulsion économique imprimée aujourd'hui influence l'issue des élections. Il s'agit de trouver des solutions pour les 700.000 chômeurs qui se sont levés et révoltés pour que la Tunisie change de politique et de régime. Nous ne sommes pas en mesure de leur donner des réponses réelles si on ne réalise pas un décollage économique en relançant l'économie et l'emploi.

Que pensez-vous des compétences et des cerveaux algériens et tunisiens travaillant dans les pays occidentaux, notamment en France et aux Etats-Unis d'Amérique ?

Ils doivent illuminer leurs pays, car avoir des sommités et des compétences algériennes ou tunisiennes déjà à l'étranger et revenir dans leurs pays d'origine. Si nous en avons besoin, ils pourront revenir et mettre leurs compétences et leur savoir-faire au service de leurs pays. A l'étranger, ils rayonnent et font les beaux jours des pays hôtes, il sera recommandable de revenir dans leurs pays pour participer activement et efficacement à son développement économique, industriel et technologique.

Comment appréhendez-vous la coopération dans le Monde arabe et l'intégration économique et commerciale dans les relations commerciales entre l'Algérie et la Tunisie, sachant que dans un passé récent, les autorités des deux pays ont longuement abordé la problématique de la zone de libre-échange ?

Il ne faut pas que la zone de libre-échange soit un moyen pour l'asphyxie des entreprises et des produits de chaque pays, mais c'est pour équilibrer les échanges commerciaux.

J'ai discuté avec Mustapha Benbada concernant les produits faisant l'objet d'exonérations douanières totales en fixant la liste des produits à de 40 % d'exemption de droits et taxes douanières. La zone de libre-échange entre nos deux pays devra être plus favorable que l'association

entre l'Algérie et l'Union européenne. Cependant, la volonté des autorités communes vise à sauvegarder et protéger les industries locales et les biens et produits par le biais des barrières douanières, comme dans tous les pays du monde.

A. A.

APPROVISIONNEMENT DES MINOTERIES EN BLÉ DUR

Augmentation de 50% à 60% des capacités

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé jeudi à Alger que le quota d'approvisionnement des minoteries en blé dur a été porté de 50% à 60% de leur capacité de trituration en vue de répondre à la forte demande exprimée actuellement sur le marché.

M. Benbada a expliqué cette décision, dans une déclaration à la presse en marge d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), par la pression ressentie sur le marché du blé dur destiné à la fabrication de la semoule et des pâtes alimentaires à cause du détournement de grandes quantités vers la fabrication des pâtes dont la marge bénéficiaire est plus importante par rapport à la semoule.

Il a également évoqué "les quantités qui partent à destination de pays voisins qui passent par des moments difficiles d'où l'état de panique sur le marché national et la hausse de la demande".

Dans le but d'atténuer la pression, "nous avons décidé de porter le quota d'approvisionnement des minoteries en blé dur de 50 à 60% de leur capacité de trituration et de poursuivre le contrôle du marché", a dit le ministre. "Dans le cas où ces mesures ne donnent pas satisfaction il serait possible d'injecter les quantités nécessaires", a-t-il ajouté.

"Le déséquilibre sera pallié par l'augmentation de l'offre ce qui permettra de stabiliser les prix", a-t-il ajouté.

Pour le représentant du gouvernement, "le problème ne réside pas dans la disponibilité de la semoule mais dans l'augmentation du prix de ce produit par certains commerçants à l'est et au centre du pays d'une moyenne de 200 DA/quintal".

"Nous œuvrons pour des mesures dissuasives contre les commerçants qui n'appliquent pas les prix réglementés de la semoule au niveau de la distribution sur le marché de gros", a tenu à souligner le ministre.

R. E.

AU 1^{ER} TRIMESTRE 2011

La masse monétaire M2 en hausse

La masse monétaire "M2" de l'Algérie s'est accrue de 5,5 % au cours du premier trimestre 2011, soit un rythme légèrement inférieur au taux de croissance de la monnaie fiduciaire (6%), a indiqué jeudi la Banque d'Algérie (BA) dans un communiqué sanctionnant la réunion du Conseil de la monnaie et du crédit.

Selon la BA, ce taux est supérieur à celui des

dépôts dans les banques (4,5%), a indiqué la même source. La progression des crédits à l'économie s'est poursuivie au cours de ce trimestre avec une croissance appréciable des crédits aux entreprises privées (7,3%), précise-t-on. L'inflation annuelle moyenne à la fin du premier trimestre 2011 (3,71%) est en recul par rapport au taux de fin 2010 (3,91%), et reste en deçà de l'objectif d'inflation arrêté par le Conseil de la monnaie et

du crédit (4%). "Au cours du premier trimestre 2011, l'inflation annuelle moyenne est restée en phase avec les prévisions à court terme", ajoute-t-on. Le Conseil de la monnaie et du crédit de la Banque d'Algérie s'est réuni mardi en session ordinaire pour discuter des principaux indicateurs monétaires et des crédits du premier trimestre 2011.

R. E.

CHLEF

Les prévisions de production de céréales revues à la baisse

Les prévisions de production de céréales pour la campagne moissons-battages 2010-2011 ont été revues à la baisse dans la wilaya de Chlef après l'absence de pluviosité dans la région durant les trois premières semaines du mois de mars dernier, a indiqué la Direction des services agricoles. Initialement fixé à un million trois cent mille (1.300.000) quintaux, toutes variétés confondues, ce volume de production a été revu à la baisse pour le situer autour de un million de quintaux, soit un écart de trois cent mille quintaux. Il n'a été enregistré durant le mois d'avril dernier que 70 millimètres, a indiqué, à cet égard, la même source, qui fait état d'une superficie menacée de plus de 3.000 hectares, dont 2.000 hectares de blé dur, 500 ha de blé tendre, 550 ha d'orge et 50 ha d'avoine. La superficie à moissonner lors de cette campagne a ainsi baissé pour atteindre 83.430 ha au lieu de 86.195 ha, a fait remarquer la même Direction qui prévoit à la lumière de ces nouvelles données une production de 660.000 qx de blé dur, 160.000 quintaux de blé tendre, 215.000 qx d'orge et 17.000 qx d'avoine. La logistique mobilisée pour cette campagne est constituée de 240 moissonneuses-batteuses.

PROJETS ROUTIERS

Création de 3.500 emplois les 5 prochaines années

Les nouveaux projets routiers prévus pour les cinq prochaines années dans la capitale devraient permettre de créer et de préserver quelque 3.500 emplois, a annoncé mardi le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, à l'issue d'une tournée d'inspection dans la wilaya d'Alger. Au total, quatre grands projets sont programmés dans cette wilaya dans le cadre du programme d'investissement sectoriel pour la période 2010-2014, a indiqué M. Ghoul qui était accompagné lors de cette visite par le wali d'Alger, M. Mohamed Kebir Addou. Les projets en question portent sur le dédoublement des chemins de wilaya (CW) 121 au niveau de l'axe Aïn Taya-Khemis El-Khechna, CW122 au niveau de Heuraoua-Ouled Moussa, CW 149 sur l'axe Bordj El Bahri-Hamadi ainsi que la réalisation d'un viaduc reliant directement le tunnel de Oued Ouchayah à l'autoroute est-ouest au niveau de Baraki, sans passer par Gué de Constantine. La réalisation, la mise en service et l'entretien de ces infrastructures permettraient ainsi de créer et de préserver quelque 3.500 postes d'emploi, a assuré le ministre aux journalistes.

BOUIRA

Engrangement de 450.000 qx de fourrages prévu

La wilaya de Bouira compte engranger, à la faveur de la présente campagne de fenaison, environ 450.000 qx de fourrages, toutes natures confondues, selon les prévisions de la DSA. Cette campagne de fenaison porte sur le fauchage d'une superficie globale de quelque 12.000 ha de fourrages, dont 10.000 consacrés à l'avoine, 1.000 pour la vesce, 100 pour la luzerne et 900 ha pour diverses espèces de fourrages, tels que le seigle et le trèfle. Entamée en avril dernier, cette campagne a permis de faucher quelque 600 ha, sachant que son déroulement a été perturbé par les pluies qui se sont abattues sur la région, relève la DSA. La superficie totale destinée, cette année, aux cultures fourragères s'est accrue de 600 ha comparativement à la campagne précédente, pour faire face aux besoins en alimentation du cheptel bovin laitier, estimé à 69.500 têtes, dont 4.500 nouvellement acquises. Cette large disponibilité des fourrages permettra, selon la DSA, de porter le rendement laitier par jour et par vache entre 20 et 30 litres, alors qu'actuellement le rendement moyen fluctue entre 8 et 10 litres.

APS

TIZI-OUZOU, SCHÉMA DIRECTEUR DE TRANSPORT

Une urgence pour la ville

La ville de Tizi-Ouzou compte 150.000 habitants et enregistre quotidiennement une densité moyenne de trafic de 2.000 véhicules, tous types confondus. Etant le pôle de concentration d'activités économiques, commerciales, et administratives, ces véhicules convergent, notamment, des 67 communes de la wilaya.

BOUZIANE MEHDI

A ce flot de véhicules extra-muros, s'ajoute un parc de transport collectif intra-muros de voyageurs d'environ 1.223 unités (43 bus, 280 fourgons et 900 taxis), rendant ainsi inextricable la circulation à l'intérieur du périmètre urbain, qualifié par le Directeur du transport de «mouchoir de poche» au vu de son extrême exigüité. Ce constat a été établi par ce responsable pour mettre en exergue l'importance de «l'actualisation du schéma directeur du transport de la ville de Tizi-Ouzou, de manière à mieux réguler la circulation au sein de cette cité». Quotidiennement, ce nombre de véhicules déverse quelque 200.000 voyageurs venant des différentes localités de la wilaya, en plus des personnes transportées par voie ferroviaire Alger-Tizi-Ouzou, a précisé M. Rézigue Kamel. La densité de la circulation à l'intérieur de la ville de Tizi-Ouzou a atteint, selon ce responsable, «un point de saturation à tel enseigne qu'il est devenu urgent de doter la ville de Tizi-Ouzou d'un nouveau schéma directeur de transport intégrant les nouvelles données pour sa fiabilité, en tenant compte de l'évolution



démographique et du redéploiement des activités diverses». Au titre de cet outil de gestion du transport, il est prévu la délocalisation des activités économiques, dont notamment les commerces de gros (très sollicités par les commerces de détail des villages), vers la périphérie de la ville, ainsi que la réalisation de gares intermédiaires aux quatre entrées cardinales de Tizi-Ouzou. Pour une meilleure maîtrise du flux de véhicules en provenance de ces directions, à forte concentration de la population, le directeur du transport a fait état de l'achèvement de deux gares au niveau du carrefour menant vers Beni Douala et au lieu dit «Pont de Bougie» en allant vers Tizirt, et ce par l'utilisation de bus pour le transbordement des voyageurs à partir de ces gares. L'opportunité de la réalisation de ces gares intermédiaires s'explique, selon le directeur du transport, par «l'anarchie régnant actuellement au niveau des stations de fortune, aménagées tous azimut sur des sites inappropriés, au point de devenir de véritables goulets d'étranglement atrophiant considérable-

ment le tissu urbain», a déploré le même responsable. Cet état de fait est à l'origine de l'asphyxie de la circulation par d'inextricables bouchons se formant à travers les boulevards et ruelles de la ville, notamment «aux heures de pointe», a-t-il signalé, préconisant la nécessité de «délocaliser ces stations vers les périphéries urbaines». Afin d'améliorer les différents modes de transport desservant la ville de Tizi-Ouzou, la Direction des transports projette la réalisation d'un certain nombre d'opérations tel le réaménagement provisoire de la gare marchande et du port sec de Oued Aïssi en gare intermodale et la mise en service de la gare intermodale de Bouhinoune. L'exploitation de deux gares intermédiaires à la périphérie urbaine, ainsi que sur la concrétisation du projet de modernisation et d'électrification de plusieurs lignes ferroviaires sont à l'ordre du jour. Par ailleurs, la ville de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un projet de réalisation d'un téléphérique pour la relier au mont de Sidi Belloua, la surplombant au Nord.

B. M.

TAMESGUIDA (MEDEA), NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Coup d'envoi de l'opération «Cyber Rif»



Le coup d'envoi de l'opération «Cyber Rif» destinée à «démocratiser» les nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au bénéfice des populations rurales a été donné mardi dernier à Tamesguida dans la wilaya de Médéa. Initiée par le ministère de la Poste et des Technologies de l'in-

formation et de la Communication, cette opération s'inscrit dans une optique tendant à réduire la fracture numérique au sein des populations rurales. Pour ce faire, un espace aménagé en plein air a été mis à la disposition des personnes désireuses de s'initier aux TIC, voire tentées par une «immersion» dans le monde de la toile.

«L'objectif de cette opération est de permettre à un large public d'accéder aux ressources électroniques à travers les outils technologiques actuels et de rapprocher encore davantage les TIC des résidents des villages et hameaux enclavés», a déclaré le directeur local de la Poste et des TIC. Cette opération pilote permet également de donner la possibilité aux habitants des

zones rurales de s'ouvrir sur le monde extérieur et d'accéder à l'ensemble des prestations et opportunités qu'offrent les TIC. Outre la vulgarisation de ces dernières et l'initiation à leurs utilisations pour des usages personnels, l'opération «Cyber Rif» est une opportunité pour promouvoir les régions retenues dans le planning d'animation. Les initiateurs de l'opération prévoient, à cet égard, la réalisation d'un publi-reportage sur les potentialités touristiques, naturelles et sur l'histoire de chacune des régions visitées. Ce publi-reportage, qui servira de support promotionnel, sera mis en ligne sur le site Internet «Cyber rif.dz», en vue d'en assurer une large diffusion du produit, a ajouté ce responsable. Les chapiteaux de l'opération «Cyber Rif» éliront domicile, durant les soixante jours que dure cette manifestation, dans plusieurs communes rurales de la wilaya afin de permettre au plus grand nombre possible de citoyens de profiter de cet accès direct au monde des TIC et d'en optimiser au mieux cette opportunité.

APS

OUARGLA, PHOENICICULTURE

140 millions DA pour le réaménagement des palmeraies

Pour l'exercice 2010-2014, la wilaya de Ouargla a retenu un important programme de réaménagement des palmeraies et de valorisation de la richesse phoenicicole.

BOUZIANE MEHDI

Dotée d'une enveloppe de 140 millions de dinars, cette importante opération ciblera les communes de Ouargla, Aïn-Beïda, N'Goussa, Mégarine, El-Hedjira et El-Alia, a indiqué le Commissariat au développement de l'agronomie en régions sahariennes (CDARS).

Dans le cadre de cette opération, il sera procédé à la réalisation d'un réseau de plus de 6 km de lignes électriques, le curage, sur 5 km, des drains d'assainissement des surplus d'eaux des palmeraies, en plus de l'électrification et l'équipement de 17 puits agricoles.

La réalisation de 6 km de canalisations et de réseaux d'irrigation et l'ouverture de plus de 30 km de pistes d'accès agricoles ont aussi été retenues dans le cadre de ce programme.

Par ailleurs, une autre enveloppe de près de 89 millions de dinars a été affectée dans le cadre du même exercice (2010/2014) pour l'extension des modes de production de type oasisien au niveau des communes relevant des daïras de Taïbet et El-Hedjira, a ajouté le CDARS.

Il est prévu la réalisation d'un réseau de 6 km pour le raccordement électrique des puits agricoles, dans la commune de



Bennacer (daïra de Taïbet), l'ouverture de 5 km de pistes agricoles dans la même commune et la réalisation de 14 km de lignes électriques de basse et moyenne tensions.

Dans la daïra d'El-Hedjira, la réalisation et l'équipement d'une douzaine de puits dans la commune d'El-Alia pour l'irrigation agricole et l'élaboration d'une étude pour l'aménagement d'un des périmètres agricoles de la commune sont, en outre, au programme.

Les objectifs de toutes ces opérations sont la valorisation de la richesse phoeni-

cicole de la région et le développement de cette filière agricole qui a enregistré des résultats positifs durant les années précédentes grâce aux différents programmes de soutien de l'Etat.

Ce développement s'est répercuté sur le patrimoine phoenicicole de la wilaya de Ouargla qui a dépassé 1,2 million de palmiers productifs, avec une production qui est passée de 600.000 qx en 2003 à un million de qx en 2010, selon les responsables locaux du secteur.

B. M.

CONSTANTINE, NOUVELLE ORGANISATION DU SYSTÈME NATIONAL DU SANG

Le Centre régional opérationnel «avant l'été»



Le Centre régional du sang (CRS) de Constantine sera opérationnel "avant cet été", a annoncé, dimanche, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) en marge d'un séminaire régional consacré à la nouvelle organisation du système national du sang.

S'exprimant en marge des travaux de cette rencontre qui a regroupé les respon-

sables concernés relevant de 14 wilayas de l'Est du pays, le Dr. Nasreddine Daâmache a précisé à l'APS que cette structure, réceptionnée à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, est «en cours d'équipement en matériels sophistiqués devant répondre aux référents internationaux validés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dont un sérateur d'éléments sanguins de dernière

génération». Le CRS qui aura notamment pour mission de mettre à niveau l'organisation, la gestion, le traitement, l'analyse, la séparation et la prise en charge des opérations de don de sang, ainsi que le contrôle de son acheminement, «regroupera progressivement les wilayas limitrophes afin de donner l'élan souhaité aux efforts fournis pour la sensibilisation et la quête d'un nombre plus élevé de donneurs de cette matière que l'on ne peut acheter et qu'aucun autre élément ou procédé chimique ou artificiel ne peut remplacer», a indiqué le DSP. Le Pr. Kamel Kezzal, directeur général de l'Agence nationale du sang (ANS), animateur de cette journée d'information, d'orientation, d'évaluation et d'échanges de réflexions quant à une meilleure prise en charge du système national du sang, a notamment affirmé à l'APS qu'en plus de celui de Constantine, 11 autres centres régionaux de même nature sont en cours de réalisation à travers le territoire national, dont quatre à l'Est du pays (Annaba, Batna et Sétif).

Le directeur général de l'ANS a également fait état de la collecte, en 2010, de «plus de 420.000 dons de sang au niveau national», dont, «un peu plus de 36.000 dans la wilaya de Constantine».

APS

ORAN

Nouveau plan de transport et de circulation le 1er juin

Un nouveau plan de transport et de circulation dans la ville d'Oran, mis en place pour éradiquer les «points noirs» en prévision de la saison estivale, entrera en vigueur le 1er juin prochain, selon la Direction des Transports. Ce plan vise à «éradiquer les points noirs entravant la circulation durant la saison estivale en raison du flux de touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays», a expliqué la même Direction. Il prévoit l'interdiction aux poids lourds de plus de 2,5 tonnes de circuler dans le centre-ville, précisément dans les rues Larbi-Ben M'hidi, Khemisti, dans les boulevards de l'ALN (ex-Front de mer) et Khedim Mustapha (ex-Stalingrad) à haï Sidi El Houari et dans une partie de haï Es-Seddikia (place Gambetta). L'entrée dans la ville de ces camions qui sortent du port chargés de marchandises constitue un danger, notamment pour le vieux bâti menaçant ruine. Cette mesure d'interdiction de circulation des poids lourds à l'intérieur de la ville d'Oran, qui assurera également plus de fluidité au trafic routier, sera appliquée de 06h00 à 20h00. Il est prévu également, à long terme, la réalisation de quatre parkings automobiles, pour organiser le trafic et éliminer les parkings illicites au centre-ville d'Oran, en attendant la généralisation de l'opération à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Ces infrastructures, qui seront réalisées prochainement, permettront de mettre fin au phénomène de stationnement anarchique dans la ville d'Oran.

BIR EL-ATER (TEBESSA)

Formation à la gestion des clubs verts

Une semaine de formation à la gestion et au fonctionnement des clubs verts en milieu scolaire a été lancée lundi dernier à Bir El-Ater (95 km au sud de Tébessa) à l'initiative de la direction de wilaya de l'Education. Cette semaine de formation, première du genre en Algérie, encadrée par des responsables et des techniciens de la Conservation nationale des formations à l'environnement (CNFE), est destinée à inculquer aux écoliers les techniques de base de gestion et de fonctionnement des clubs verts, ainsi que leur rôle dans la préservation et la protection de l'environnement, selon les organisateurs. La localité de Bir El-Ater, réputée pour son climat semi-aride, dispose actuellement d'une dizaine de clubs verts sur les 80 opérationnels depuis quelques années déjà dans des établissements scolaires de la wilaya de Tébessa, a indiqué la Direction de l'Education. Les premières "classes vertes", regroupant 25 élèves, ont été récemment créées au chef-lieu de wilaya, en attendant l'ouverture d'autres classes du même genre au Centre des enfants assistés de Bekkaria (10 km à l'est de Tébessa). Le CNFE avait déjà encadré, en décembre dernier au chef-lieu de wilaya, une semaine de formation des personnels chargés de la gestion des ordures ménagères, au cours de laquelle les nouvelles techniques de gestion des déchets solides ont été vulgarisées. Quelque 4.500 gestionnaires de décharges publiques ont été formés dans 14 wilayas du pays, ont indiqué les responsables de ce Centre.

APS

**M'hamed
Benguettaf en
maître de cérémonie**

Page 13

**BOUMERDÈS, ENNAHDA
LEMNAILIA**

**« EL NYA WA
EL ANANYA »
OU « LE ROI
LEAR »
REVISITÉ**

Page 13



APRÈS 30 ANS DE CARRIÈRE

**Takfarinas rend
hommage aux
parents**

Page 12



L'ART RUPESTRE DU TASSILI RESSUSCITÉ
À ALGER

**Quand Narimane
Sadat fait
«parler la pierre»**



Lire en page 14

**M'hamed
Benguettaf en
maître de cérémonie**

Page 13

**BOUMERDÈS, ENNAHDA
LEMNAILIA**

**« EL NYA WA
EL ANANYA »
OU « LE ROI
LEAR »
REVISITÉ**

Page 13



L'ART RUPESTRE DU TASSILI RESSUSCITÉ
À ALGER

**Quand Narimane
Sadat fait
«parler la pierre»**



Lire en page 14

APRÈS 30 ANS DE CARRIÈRE

**Takfarinas rend
hommage aux
parents**

Page 12



APRÈS 30 ANS DE CARRIÈRE

TAKFARINAS REND HOMMAGE AUX PARENTS

Attendu l'année passée, le nouvel album de Takfarinas est enfin sorti le 16 du mois en cours. Après une semaine, le double album «Hymne aux parents» ne cesse de faire parler de lui. Les disquaires sont pris d'assaut et les chansons du chanteur prodige passent en boucle sur les différentes chaînes de la Radio nationale.

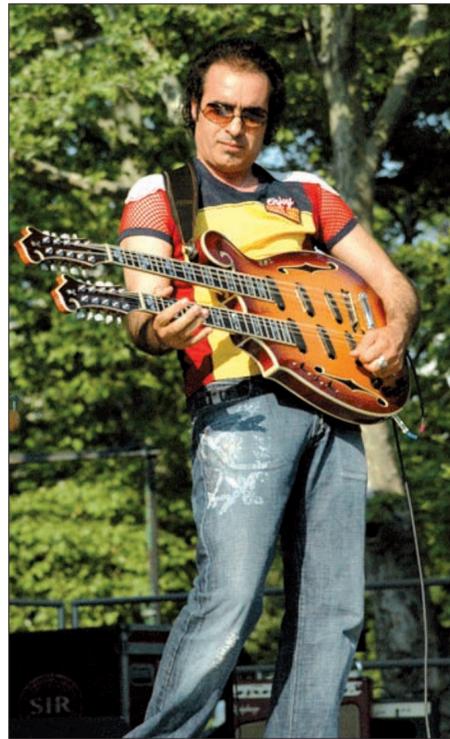
PAR KAHINA HAMMOUDI

Il faut souligner que mis à part la qualité de la musique et des paroles, qui ne peut être qu'excellente, la politique marketing et communicative de Takfarinas a été d'une telle ampleur professionnelle. Il n'a cessé ainsi d'enchaîner une véritable tournée promotionnelle à travers les multiples chaînes de la radio et télévision.

Une seule phrase nous vient à l'esprit en écoutant la chanson phare de cet double album dédié aux parents : «*Domage qu'on ne connaisse ses parents que lorsqu'ils commencent à vieillir, à perdre ce qui faisait d'eux des êtres humains*» de Julien Green dans «*L'Autre Sommeil*».

Takfarinas est le quatrième enfant prodige d'une famille d'artistes. Son frère, son père et avant eux son grand-père l'initierent au monde musical. En 1976, les auditeurs découvrent une voix particulière sur la chaîne de la Radio nationale. Depuis ce passage à ce jour, nous lui comptons 18 albums de vie et de création artistique.

Depuis les derniers albums — l'attente a duré 10 ans — ses fans ne cessent d'espérer une nouvelle création. Et celui-là est venu mettre fin à ce silence avec comme récompense deux au lieu d'un seul. Ce double



album vient également célébrer les 30 ans de carrière de Takfarinas. Il rassemble à lui seul les différentes influences musicales du chantre kabyle, avec non seulement le chaâbi et la musique traditionnelle kabyle, mais également en

puisant dans les répertoires occidental et oriental. Les fans découvriront une nouvelle recherche musicale à travers laquelle Takfarinas rend à la musique algérienne, et particulièrement kabyle, son titre de noblesse. Esthétique et uni-

versalisme sont donc au rendez-vous.

Depuis le début de sa carrière, Takfarinas n'a jamais lésiné sur les moyens. D'ailleurs, nous trouvons la participation de grands noms artistiques, à l'instar d'Arezki Baroudi, Jean Claudric, Hamid Belhocine, Farid Awameur...

Divers thèmes ont été abordés dans ce nouveau double album. Ainsi, avec «*Hymne aux parents*», Takfarinas nous offre un voyage féérique et inestimable. «*Les mains ouvertes*» expriment la reconnaissance de l'artiste pour son public et son désir de voir cet amour perdurer.

Le texte de la chanson «*Incha Allah*» est calligraphié sur les mains mêmes de l'artiste. Les caractères utilisés pour la calligraphie de cet album appartiennent à l'écriture des Imazighene (ainsi s'appellent les Nord-Africains autochtones). C'est l'une des plus anciennes écritures existantes (au moins 2700 ans).

Son usage (avec des variantes) s'est étendu, ou s'étend, sur une partie de l'Afrique subsaharienne (les actuels Niger et Mali), de l'Afrique saharienne et la totalité de l'Afrique du Nord. Les recherches les plus récentes tendent à conclure que cette écriture appelée «*libyque*» ou «*tifinaghe*» est d'origine autochtone, lit-on dans la présenta-

tion de l'album.

La surprise de l'album reste l'interprétation d'un grand succès de Jacques Brel et classique de la chanson francophone, en l'occurrence «*Ne me quitte pas*». Il est à parier que le grand chanteur belge n'aurait pas trouvé assez de mots pour louer l'interprétation de Takfarinas.

Pour nous, elle est simplement sublime. Concernant la ligne mélodique de la chanson, Takfarinas apporte de nouvelles sonorités, celles du Yal.

Ah ! si seulement Brel pouvait les écouter ! (...) Les thèmes développés sont aussi variés que riches. Ces œuvres de la plénitude montrent un Takfarinas au sommet de ses capacités. Son talent, son sérieux et sa ténacité ont donné naissance à un album où la recherche n'est pas négligée et où les orchestrations sont subtiles.

«*Si ce disque est le résultat de trente ans de travail, toutefois, il est clair que Takfarinas n'est qu'au début d'une nouvelle étape de son parcours*», écrit Nasreddine Beghdadi, directeur des Archives de la Radio algérienne, musicologue et membre de l'Académie arabe de musique qui a avec soin rédigé la présentation de la biographie de Takfarinas.

K. H.

6^E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

M'hamed Benguettaf en maître de cérémonie



La sixième édition du Festival national du théâtre professionnel a débuté officiellement mardi dernier au théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. La cérémonie s'est déroulée en présence de Khalida Toumi ministre de la Culture et de nombreux artistes et comédiens algériens

et arabes. Le public amoureux du 4ème art a tenu, lui aussi, à être présent à cette cérémonie qui a consacré et récompensé de grands noms du théâtre algérien et arabe. Pour rappel cette édition s'inscrit dans le cadre de «*Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011*» et se tiendra durant une dizaine de jours soit du 24 mai au 7 juin prochain. La cérémonie d'ouverture a été orchestrée par M'hamed Benguettaf, commissaire du Festival et directeur du théâtre national algérien. Il a donné le coup d'envoi à cette «*fête*» souhaitant ainsi bonne chance à l'ensemble des troupes théâtrales participantes. Cette manifestation a pour but, affirme M'hamed Benguettaf «*d'apprendre et de faire apprendre à aimer le théâtre*», «*de lutter contre la marginalisation de l'artiste et d'encourager les jeunes talents*». Cette cérémonie a été marquée par l'hommage rendu par Khalida Toumi à plusieurs personnalités artistiques et théâtrales autant algériennes qu'arabes ayant voué leurs vies au 4ème art. Souad Sebki, Linda Selam, Ramdane Tayeb, Ali Hefiet, Aziza Djebili, Mohamed Bekhti, Achour Ourayes, Mohamed Bouzit, Rabah Lechaâ et Djamel Merrir du côté algérien. Shadha Salem (Irak) Abdelmadjid Fenniche (Maroc) Ryadh Khouli (Égypte) Kamar Anwar Assafdi (Jordanie) et Mouna Nourddine (Tunisie), côté arabe. Plusieurs troupes théâtrales ont également marqué leur participation à ce festival où quatorze représentations théâtrales seront en compétition de même que quatorze autres pièces hors compétition, dont huit pièces étrangères, et six pièces de théâtres régionaux algériens. Le plus et afin de donner à ce festival son cachet national, cette manifestation se déroule en même temps dans plusieurs wilayas du pays : Tizi-Ouzou, Blida, Tlemcen et Bouira.

Dj. B.

ASSOCIATION ÉTOILE DE RUSICADA

3 jours de malouf au "Printemps musical" de Skikda

L'association Étoile de Rusicada et l'orchestre de malouf de Constantine dirigé par Ahmed Aouabdia ont ouvert jeudi à Skikda la 2ème édition du «*Printemps musical*» de la ville. La scène de la grande salle du Palais des arts et de la culture verra les plus grands artistes du malouf et de la musique classique arabo-andalouse se succéder jusqu'à samedi prochain. Le public aura notamment l'occasion d'apprécier l'orchestre de l'association Ibn Badja de Mostaganem et l'association El Djazira de la wilaya d'Alger, mais aussi les chanteurs fétiches des Skikdis, en l'occurrence Fateh Rouana et Ahmed-Chekat, ont indiqué les organisateurs. Le but essentiel de cette manifestation, outre de conférer de l'animation à l'antique Rusicada, est d'offrir aux artistes «*une opportunité et une atmosphère propices aux échanges d'expériences pour conserver, développer et valoriser le patrimoine musical andalou et nord-africain*», selon Mohamed Boutabane directeur du palais de la culture et des arts. Le printemps musical a également pour vocation de consolider la tradition du malouf dans la ville de Skikda qui a abrité il y a trois années, deux éditions du Festival international de la musique andalouse, transféré ensuite à Constantine, a précisé M. Boutabane.

APS

BOUMERDÈS, ENNAHDA LEMNAILIA

« El Nya wa el ananya » ou « Le Roi Lear » revisité

Ennahda Lemnailiya a présenté «*El Nya wa el ananya*» au public de Chabet el-Ameur à l'occasion de la Caravane culturelle du printemps qui sillonne les communes de la wilaya de Boumerdès au grand bonheur des amateurs du 4ème art.

PAR DJAMEL BOUKERMA

La maison de jeunes de la localité de Chabet el Ameur, dépendant administrativement de la wilaya de Boumerdès, a été le théâtre, samedi passé, de la représentation époustouflante d'une pièce théâtrale intitulée *El Nya wa el ananya*. Cette prestation magistrale est l'œuvre de la jeune troupe «*Ennahda Lemnailiya*».

La pièce présentée par les jeunes comédiens, pétris de talent, est inspirée de l'œuvre de Shakespeare *Le roi Lear*. La jeune troupe de Bordj Menaïel Ennahda Lemnailiya a fait ce cadeau au public de Chabet el Ameur à l'occasion de la caravane culturelle du printemps laquelle sillonne les communes de la wilaya de Boumerdès selon un programme tracé par les services de la wilaya.

La pièce *Nya wa el ananya* est directement, comme précisé plus haut, inspirée de l'œuvre *Le roi Lear* du grand dramaturge William Shakespeare.

Cette pièce se caractérise par deux intrigues mêlées. Le roi veut mettre à l'épreuve l'amour de ses trois filles auxquelles il destine une partie de son royaume au prorata de cet amour justement.

Le roi Lear vieillissant et voulant s'assurer de l'affection de ses trois filles Goneril, Régane et



Cordélia, ignore encore en quittant son trône et en entamant son errance qu'il va ouvrir grandes les portes à des ambitions et intrigues démesurées, jusque-là tues, et donnant de ce fait lieu à des affrontements «*shakespeariens*».

La «*sincérité*» de l'une de ses filles ne trouvera pas grâce à ses yeux et il finira par sombrer dans la folie trahi par ses deux autres filles et abandonné de tous.

Cette tragédie tisse la trame d'un climat où l'on découvre le côté sombre et le plus vil de l'être humain dans toute sa hideur et où les coups les plus bas sont autorisés pour accéder à un pouvoir payé au prix des illusions perdues d'un père qui préférera se réfugier dans la folie.

Le metteur en scène de la pièce *Nya wa el ananya*, Ibrahim Nefnef nous dira à propos de cette œuvre qu'elle a été «*algérianisée*» : «*On a adapté la pièce «*Le roi Lear*» aux traditions kabyles et à nos us et coutumes. Nous avons respecté le*

«*Cette tragédie tisse la trame d'un climat où est mis à nu le côté sombre et le plus vil de l'être humain dans une course au pouvoir payée au prix des illusions perdues d'un père qui préférera se réfugier dans la folie.*»

thème général de l'œuvre originale, à savoir la trahison et l'égoïsme». Il est vrai que ces thèmes sont intemporels et ne connaissent pas de frontière. Un public très nombreux a assisté à cette représentation pour laquelle les jeunes comédiens se sont surpassés donnant des accents poignants à ce drame de la vie. Il faut dire que la Coopérative théâtrale de Bordj Menaïel n'en est pas à son

Dj. B.

FÉDÉRATION DES CRÉATEURS ALGÉRIENS

Des artistes jouent aux trouble-fête

PAR DJAMEL BOUKERMA

Comme annoncé dans l'un de nos précédents articles, les artistes affiliés à la Fédération nationale des artistes algériens étaient bien au rendez-vous pour tenter de perturber, quelque peu, la cérémonie d'ouverture officielle du Festival du théâtre professionnel. Les artistes protestataires réclament, entre autres, un statut particulier propre à eux, la révision des salaires jugés dérisoires de même que l'ouverture de postes d'emploi pour les nouveaux diplômés des écoles supérieures artistiques... Ils dénoncent aussi la mauvaise gestion du secteur de la culture. La ministre de la Culture, Khalida Toumi, laquelle était présente à la cérémonie d'ouverture du festival, a tenu un point de presse à l'occasion. S'exprimant à propos des artistes protestataires rassemblés devant le siège du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi et

parmi lesquels on pouvait voir Dalila Hlilou, Kamel Bouakaz, Farid le Rocker et bien d'autres encore, ne manquera pas d'affirmer que beaucoup de ces protestataires n'ont aucun lien avec le secteur de la culture. La ministre ajoutera : «*L'artiste est celui qui gagne sa vie grâce à son art il ne s'agit pas d'un employé*». Les métiers artistiques seront l'un des points principaux soulevés par la ministre lors de son point de presse, mettant en exergue les difficultés à définir un statut pour ce métier. Khalida Toumi a rappelé dans ce sens que «*le ministère de la Culture a déjà élaboré un décret exécutif en 2007 afin de régler le problème de la couverture sociale de l'artiste*». Il est à souligner que le sit-in, qui a duré une heure, n'a aucunement perturbé le bon déroulement de la cérémonie. Mme Toumi a d'ailleurs affirmé à ce propos que «*Le nombre des artistes engagés dans ce mou-*

Dj. B.

vement de protestation ne dépasse pas la cinquantaine, ce qui signifie que la protestation n'a pas eu l'impact souhaité par ses initiateurs». Le point de presse a été également marqué par les questions posées par... la ministre aux journalistes. Mme Toumi posera en effet cette question à laquelle il faudra apporter une réponse : «*Est-ce que le chargé de la communication a le droit de protester contre le ministre de la Communication ?*!». En conclusion la ministre de la Culture a tenu, dans le cadre de la sixième édition du Festival national du théâtre professionnel, à remercier les artistes ayant contribué à sa réussite disant : «*Je tiens à féliciter l'immense travail effectué par le Théâtre national algérien, à sa tête M'hamed Benguettaf qui aura l'honneur de déclarer l'ouverture officielle du festival*».

PROJECTIONS À ORAN

Trésors de la Cinémathèque algérienne

Des projections de films seront proposées dès dimanche prochain au public à la salle de repertoire d'Oran sous le thème générique «*Trésors de la cinémathèque algérienne*».

Cette manifestation culturelle permettra, durant une semaine, aux amoureux du 7ème Art de redécouvrir quelques «*bijoux*» du patrimoine algérien et universel, à indiqué le conseiller culturel auprès de

la cinémathèque d'Oran, Youcef Bouchrit. Seront projetés dans ce cadre des films de divers genres comme la comédie, le drame, l'aventure et le western afin de «*satisfaire les goûts les plus variés des spectateurs*», a-t-il souligné.

Le cinéma algérien est à l'honneur à travers *Les savants Hamlet* de Abdelkrim Bahloul et *Ali au pays des mirages* de Ahmed Rachedi, deux œuvres récompensées à l'échelle internationale. Les orga-

nisateurs ont également sélectionné un échantillon de longs métrages étrangers tels *Archimède le Clochard* de Gilles Grangier (avec Jean Gabin), *L'Odyssée nue* de Franco Rossi, *Antonio Das Mortes* de Glauber Rocha, de Jean Girault et *Comme elle respire* Pierre Salvadori. Les plus âgés parmi les spectateurs prendront assurément plaisir à retrouver *Joselito, l'enfant à la voix d'or*, comédie musicale espagnole réali-

sée par Antonio Del Amo en 1959. Le cinéma espagnol sera encore à l'affiche avec le film oscarisé *Tout sur ma mère* de Pedro Almodovar, dont la projection intervient en partenariat avec l'Institut culturel Cervantès. Ce cycle de projections coïncidant avec la célébration de la journée internationale de l'enfance, sera également marqué par une séance dédiée spécialement au jeune public. APS

HASSIBA TEBIB
LA PLASCTICIENNE EXPOSE

Le vécu exprimé par l'abstrait

L'exposition de l'artiste peintre Hassiba Tebib, inaugurée jeudi au Centre des loisirs scientifiques de l'établissement "Arts et culture" (Alger), offre une palette d'émotions, mêlant tout à la fois, mélancolie, bonheur, angoisse et sérénité. La trentaine de toiles exposées, réalisées à la peinture à l'huile, plonge le visiteur dans un univers imaginaire, tissé de motifs divers aux couleurs tantôt chaudes tantôt froides, induisant des émotions contradictoires. Les oeuvres de Hassiba, lauréate du grand prix Aïcha-Haddad 2011, absorbent celui qui les observe et l'emporte dans un tourbillon d'états d'âme tel un cyclone, un ouragan ou une tornade sans risquer de causer de dégâts... car maîtrisés grâce au pinceau. Appartenant à l'école de l'abstraction lyrique, dans laquelle les artistes expriment leurs images mentales en toute liberté, Hassiba puise son inspiration dans ses souvenirs d'enfance, sa vie quotidienne, les événements tragiques qu'à connus le pays durant les années 90. C'est pourquoi, l'ocre rouge revient souvent dans ses toiles. Le rouge, comme l'orange ou le jaune, des couleurs chaudes qui dégagent de fortes émotions en contraste avec le bleu et le blanc, des couleurs froides, calmes et apaisantes, sont fortement utilisées dans les toiles de la plasticienne, diplômée de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger. Par ces couleurs, l'artiste "expulse" des sentiments, impossibles à exprimer par la parole. Seul moyen, pour elle, de partager des émotions qu'elle "jette" sur toile, dans une profusion de formes circulaires et de couleurs. L'exposition, ouverte jusqu'au 13 juin, est marquée par une imposante toile intitulée "Angoisse...Espoir", une oeuvre sombre, en grande partie, suggérant l'imminence d'un orage. Cette toile lui valu le grand prix de la ville d'Alger en 1992, alors qu'elle n'était encore qu'étudiante. Hassiba Tebib, native de Blida, a participé à plusieurs expositions collectives en Algérie et à l'étranger.

FESTIVAL NATIONAL DE LA
CRÉATION FÉMININE AU
BASTION 23

Ouverture de la 2ème édition

Le deuxième festival national de la création féminine a ouvert ses portes, mercredi au Bastion 23 à Alger. La cérémonie d'ouverture du festival qui durera jusqu'au 31 mai s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la RASD à Alger, M. Ibrahim Ghali et d'épouses d'ambassadeurs accrédités à Alger. Un concert de musique a été animé, à cette occasion, par les étudiantes de l'Institut supérieur de musique. Cette édition verra la participation de 31 femmes venues de différents wilayas du pays ainsi que deux italiennes, deux turques et une burkinabé. Outre les expositions d'œuvres féminines, le festival offre une activité musicale riche, un défilé, des ateliers d'apprentissage de broderie et des conférences. Intervenant à cette occasion, la ministre de la culture, Mme Khalida Toumi a affirmé que "ce festival met en valeur les créations de la femme algérienne et des spécialités longtempées cachées".

APS

L'ART RUPESTRE DU TASSILI RESSUSCITÉ À ALGER

Quand Narimane Sadat fait «parler la pierre»

L'artiste Narimane Sadat a largement acquis ses lettres de noblesse et n'a plus à être présentée aux amateurs des belles œuvres. Nous avons eu d'ailleurs l'heur de faire connaître cette artiste autodidacte à nos lecteurs grâce à l'entretien accordé à l'un de nos journalistes à l'occasion de l'une de ses expositions tenue dans un hôtel algérois en mars dernier.

PAR DJAMEL BOUKERMA

L'objet de cet écrit est sa dernière exposition intitulée « Murmures de pierres » tenue du 16 au 24 du mois courant au Centre des loisirs scientifiques à Alger. Cette exposition nous invite à ouvrir nos cœurs en même temps que le regard au message des pierres transportant des messages ancestraux transcendant le temps. Narimane nous invite à un voyage au cœur du Sahara algérien, plus précisément au Tassili n'Ajjar. Les dessins inspirés de l'art « rupestre », avec une touche d'originalité donnant le cachet propre de l'artiste sont reproduits sur de petites pierres polies joliment encadrées.

Pour ce voyage au cœur du Tassili n'Ajjar, l'artiste Narimane Sadat a choisi la technique de la peinture sur pierre. Cela donne à ses tableaux un aspect original et



intemporel nous renvoyant aux gravures de l'art rupestre du Tassili. Les œuvres de Narimane, personnages, animaux ou traits graphiques, nous font remonter le temps et découvrir la vie des ancêtres des Hommes Bleus, communiant avec les grands espaces désertiques.

Les œuvres de Narimane sont d'une finesse exemplaire tout en conservant l'aspect brut de la pierre. Cela semble paradoxal et pourtant les gravures au pinceau sur la pierre donnent un mariage des plus heureux. « Cette méthode, à savoir le dessin lié au patrimoine culturel algérien du Tassili est une nouvelle technique pour

l'art algérien » nous affirme l'artiste Narimane Sadat. Depuis 2007, où le public a eu à découvrir les œuvres de Narimane, elle ne cesse de l'enchanter.

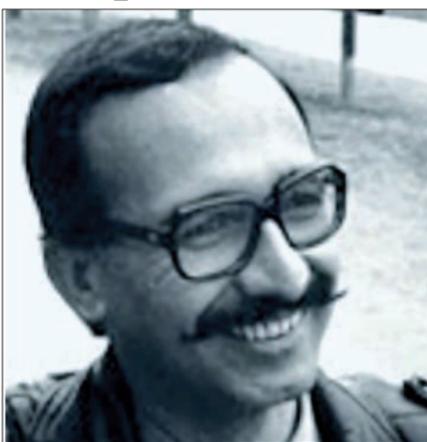
Quant à elle, sa rencontre avec la pierre a été un vrai déclic, même s'il faut dire qu'elle peint et dessine depuis son plus jeune âge. Mais depuis qu'elle s'est mise à vouloir faire parler la pierre, elle ne cesse de nous étonner en nous présentant ses petites pierres bijoux «murmurantes» et invitant à un voyage à travers le temps.

Dj. B.

UN FILM HOMMAGE À TAHAR DJAOUT PROJETÉ EN AVANT-PREMIÈRE À PARIS

«Un poète peut-il mourir ?»

Le film *Un poète peut-il mourir ?*, un hommage au défunt écrivain-journaliste Tahar Djaout, a été projeté jeudi soir en avant-première au Centre culturel algérien en présence du réalisateur, Abderrezak Ait Larbi. D'une durée initiale de 80 minutes, l'œuvre projetée a été réduite à 52 minutes pour des raisons techniques. Elle retrace le cheminement, à la fois bouleversant et bouleversé, de celui qui fut la première victime intellectuelle du terrorisme en Algérie, il y a 18 ans. La projection de jeudi marquait, jour pour jour, l'anniversaire de son assassinat le 26 mai 1993. Depuis son enfance dans son village natal d'Oulkhoul, à Azzefoun (Tizi Ouzou), jusqu'au summum de sa carrière intellectuelle lorsqu'il fut admis dans la cour des Grands des éditions Le Seuil à l'âge de 33 ans, le portrait de feu Djaout est dépeint autant par ses proches que par des critiques littéraires et journalistiques, nationaux et étrangers. Le romancier Tahar Bendjelloul évoque, en décortiquant les premiers essais de Djaout, un poète "révolté", signalant que c'est l'une des caractéristiques essentielles de l'écrivain. "Il n'existe pas de poète gentil", opine-t-il. L'écrivain Ben Mohamed, parolier de la célèbre chanson *Vava Inouva* de Idir, reconnaît en Djaout celui qui a pu rendre une "lecture transparente" de la question culturelle en Algérie post-indépendance. Dans une conférence au CCA en 1991 à Paris, l'auteur des *Vigiles* définissait la "nouveau" des poètes post-indépendance



par le fait qu'ils "échappent, dans leur majorité, aux limites sclérosantes de l'objectivisme et de la célébration utilitaire. Ces poètes qui ne refusent pas d'avoir peur ou de douter". Le documentaire retrace, plus loin, le passage de feu Djaout du profil de ciseleur des mots à celui de romancier, puis au journaliste à la plume acerbe. De cette dernière expérience journalistique, ses anciens collègues à Algérie Actualité, Arezki Metref et Abdelkrim Djaad parlent d'un Djaout "plus engagé, rejetant tant le pouvoir que les thèses islamistes", en ce début des années 90. Ces positions seront affichées dans l'hebdomadaire *Ruptures* en janvier 1993 et dans l'ouvrage post-mortem de Djaout *Le dernier été de la raison*. Louis Gardel, des éditions Le Seuil, évoque un

"texte politique très engagé" en parlant de la dernière œuvre du défunt écrivain qui, déjà, s'interrogeait : *le printemps reviendra-t-il ? un poète peut-il mourir ?* Le film prend fin avec l'annonce de la mort de l'aède et les réactions attristées qu'elle a suscitées notamment auprès de sa famille, de ses proches et collègues de travail. La projection a été suivie d'un débat lors duquel le réalisateur Abderrezak Larbi Cherif, a surtout évoqué l'homme d'ouverture qu'était Djaout. Pour lui, les écrits de Djaout "parlent" et permettent au villageois comme lui de se ressourcer et d'aller à la rencontre de l'écriture imagée. Des intervenants, pour la plupart des personnes ayant côtoyé feu Djaout, ont rappelé les valeurs intrinsèques de l'homme, notamment sa modestie, son nationalisme et son ouverture sur le monde. Evoquant ses projets, le réalisateur a confié à l'APS que des contacts ont été établis avec la Télévision algérienne (ENTV) en vue d'une prochaine diffusion du film avec un doublage en arabe, l'œuvre étant initialement doublée en langue amazighe. *Un poète peut-il mourir ?* - Amedyaz Uryetmetat est la deuxième œuvre filmique de Larbi Cherif. En 2010, il avait décroché l'Olivier d'Or au Festival du film amazigh de Tizi-Ouzou avec son portrait *Kamel Hamadi, l'art en fréquence*, une réalisation également primée au Festival international de Marrakech (Maroc), en novembre dernier.

APS

AFSC JARAAF- JS KABYLIE AUJOURD'HUI À 18H

Les Kabyles déterminés à relever le défi

La JS Kabylie, sans avoir eu le temps d'oublier ses déboires en championnat national, renoue de nouveau avec la compétition continentale en disputant ce soir au stade Dempa Diop situé au centre de la capitale sénégalaise, Dakar à partir de 18h Le match aller des 1/8 de finale (bis) de la Coupe de la CAF contre l'AFSC Jaraaf du Sénégal. Une partie à ne pas rater pour les Canaris qui espèrent se racheter dans cette compétition africaine en arrachant un bon résultat à Dakar, afin de disputer quinze jours après le match retour en toute sérénité, au stade du 1er -Novembre de Tizi-Ouzou.

PAR MOURAD SALHI

Ce rendez-vous, les Canaris le perçoivent sous le signe du défi après leur série de mauvais résultats en championnat, dû essentiellement au programme infernal imposé par la ligue nationale de football dont le dernier était mardi passé face à l'ASO Chlef. Les Kabyles sont prêts à se dépenser sans compter pour réussir un résultat positif aujourd'hui qui leur permettrait de poursuivre le chemin de la saga africaine, le seul objectif qui reste d'ailleurs, puisqu'ils n'ont plus le cœur au championnat. Si la bataille contre cet adversaire sénégalais s'annonce très rude, le bon résultat n'en sera que plus beau pour les poulains de Rachid Belhout, qui affichent, en dépit des difficultés, une détermination sans faille pour réparer, par leur seule volonté, les lacunes commises en championnat. Une fois sur place, les Kabyles ont droit à deux séances d'entraînement, la première a été effectuée jeudi alors que la deuxième est prévue pour hier vendredi à l'heure du match, au stade Dempa Diop.

En jouant, cette fois, sur leur vraie valeur, les coéquipiers de Malek Asselah gardent intactes leur chances d'effectuer une bonne prestation, même si les déplacements en Afrique noire restent périlleux non seulement pour le club kabyle, mais également pour tous les représentants algériens. En faisant surtout confiance à ses vraies capacités, la JS Kabylie pourra tourner cette situation délicate en sa faveur et réaliser l'exploit escompté.

Elle ne manque pas d'expérience dans ce genre de confrontations d'envergure pour se surpasser et rebondir dans cette joute africaine et retrouver de ce fait une année plus tard la phase des poules.

Certes, à ce niveau de la compétition continentale la mission n'est pas aisée,



mais elle n'est pas non plus impossible pour les Canaris connus pour leur hargne et leur esprit revancharde à se transcender face aux situations pareilles. Outre les mauvais souvenirs en championnat et ce déplacement périlleux, les fans de cette formation du Djurdjura peuvent regretter encore une fois l'absence du baroudeur Farès Hamiti dans cette compétition africaine, qui aurait pu apporter un plus indéniable à la charnière offensive qui devra se passer cette fois des services de Nassim Oussalah et Kouceïla Berchiche suspendus ainsi que Khellili, le Malgache, Ibrahim Amad, Choukri et les frères Meftah pas encore qualifiés ainsi que du milieu du terrain Saâd Tedjar, même si certaines informations ont laissé entendre que la décision sur sa participation sera prise la veille du match. Avec tout ce qui va entourer cette rencontre qu'abritera la pelouse synthé-

tique du stade Dempa Diop, les Algériens doivent se focaliser uniquement sur leur sujet en appliquant à la lettre les consignes du coach. En tout cas, le jeu sénégalais n'est pas une nouveauté pour les clubs algériens notamment pour cette formation kabyle qui a joué avec pas mal de clubs sénégalais par le passé, à l'image de Djoliba Bamako que dirige actuellement l'Algérien Ait Abdelmalek et tant d'autres. Dans ce genre de rendez-vous, l'équipe algérienne, comme l'ont confirmé plusieurs techniciens algériens, doit mettre en place une tactique très avancée et jouer dès l'entame de la rencontre le pressing cela sèmera le doute chez l'adversaire. Avec son jeu offensif, la JSK pourra revenir au bercail avec un résultat probant qui lui permettra de chasser le doute et espérer maintenir le rêve jusqu'au bout.

M. S.

Le coach de la JS Kabylie se dit serein

Le coach de la JS Kabylie, Rachid Belhout, ne semblait pas inquiet par l'absence de plusieurs joueurs et attend sereinement le match aller prévu samedi contre le Jaraaf de Dakar comptant pour les huitièmes de finales (bis) de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Le représentant algérien dans cette compétition se trouve en effet dans la capitale sénégalaise avec seulement 15 joueurs, dont trois gardiens, que Belhout engagera lors de cette rencontre, en procédant au "changement du dispositif tactique habituel" pour combler ce grand vide et éviter le pire face au Jaraaf. "Je suis serein à la veille de cette rencontre malgré le handicap des absences au sein de mon équipe. Nous allons jouer pour obtenir un résultat positif en évitant de tomber dans la logique de limiter les dégâts", a déclaré

le coach de la JSK après une première séance d'entraînement à Dakar. Amoindrie de plusieurs éléments à cause de diverses raisons notamment pour blessure, suspension et non qualification par la CAF, l'équipe algérienne, a-t-il ajouté, "n'a pas de craintes et jouera le tout pour le tout contre le Jaraaf, une équipe solide". En technicien averti, Belhout ne néglige nullement la forme affichée par l'adversaire à la veille de ce rendez-vous continental.

Le Jaraaf poursuit, en effet, sa progression dans le championnat de la Ligue professionnelle du Sénégal, en occupant actuellement la 3e place. "Nous sommes conscients de la réalité. Mais nous allons user de toutes nos armes en observant la prudence. Si nous gagnerons, ça va être bon pour le moral, si on perd, ça veut dire qu'on ne peut

aller au-delà de ce tour avec l'effectif disponible", a également déclaré M. Belhout. Après avoir tiré les enseignements nécessaires des deux précédents matchs de la coupe de la coupe de la CAF lors desquels l'équipe souffrait également d'un manque d'effectif, l'entraîneur Belhout a, toutefois, reconnu que cette situation lui donne des "soucis". Mais revenant à la logique sportive, Belhout a répété qu'"il ne faut pas trop s'inquiéter", car ça, "n'est qu'un match de football dont le résultat sera décidé sur le terrain", signalant, dans le même contexte, "l'ambiance décontractée au sein du groupe".

Interrogé que d'autres éventuels facteurs qui pourraient influencer sur le cours du match, le technicien Belhout a indiqué que les mêmes conditions, telles que la chaleur et l'humidité, seront valables

CAN-2012 (ÉLIMINATOIRES)

4^e séance d'entraînement pour la sélection algérienne

L'équipe nationale algérienne de football a effectué jeudi en fin d'après midi sa quatrième séance d'entraînement sur la pelouse du centre La Manga Club (Sud de l'Espagne), avec la participation de Medhi Lacen (Real Santander/Espagne) qui s'est a rejoint le groupe présent, la veille, rapporte vendredi le site de la Fédération algérienne de football (FAF). Au cours de la séance, en présence du sélectionneur national, Abdelhak Benchikha et son staff technique, les joueurs ont effectué des exercices avec ballon et disputé un match d'application dans une ambiance bon enfant. Le stage de la sélection nationale a été entamé vendredi dernier et se poursuivra au centre La Manga Club de Murcie, jusqu'au lundi, date à laquelle tous l'effectif convoqué par Benchikha sera au complet. Le lendemain mardi (1er juin), la délégation algérienne ralliera la ville de Marrakech au Maroc à bord d'un vol spécial. Le stage de la sélection s'inscrit dans le cadre de la préparation du match contre le Maroc, prévu le 4 juin à Marrakech, pour le compte de la 4e journée des éliminatoires, groupe D, de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2012). Au match aller, l'Algérie avait battu le Maroc un but à zéro. A l'issue de la troisième journée des qualifications, les quatre équipes qui composent le groupe, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Centrafrique et la Tanzanie comptent 4 points chacune.

40.000 billets mis en vente à partir d'aujourd'hui

40.000 billets réservés au match Maroc-Algérie, prévu le 4 juin à Marrakech (Maroc), pour le compte de la 4e journée des éliminatoires, groupe D, de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2012), seront mis en vente à partir d'aujourd'hui, dans les différents points de vente à travers le Maroc, rapporte vendredi le site Eurosport. Les prix des places devraient osciller entre 30 dirhams (pour les tribunes normales) et 200 dirhams (pour les tribunes officielles). L'opération de la vente des billets s'étalera sur trois jours, précise la même source. Les supporters n'auront pas le droit d'acquiescer plus de deux billets et ce, dans le souci d'éviter le développement du marché noir. La fédération royale marocaine de football (FRMF), avait indiqué jeudi que le match Maroc-Algérie se jouera à guichets fermés. La FRMF demande avec insistance aux supporters non munis de billets, de ne pas se présenter au stade, "car il n'y aura aucune vente au stade le jour de la rencontre", a précisé l'instance dirigeante du football marocain sur son site officiel. L'instance chargée de la gestion du football marocain a octroyé quelques 2.000 places aux supporters algériens.

APS

pour les deux équipes. Mais le mauvais état de terrain constitue une préoccupation et génère l'évolution des deux clubs, selon le coach de la JSK dont les joueurs, a-t-il souligné, "doivent être prudents et passer à l'action" en fonction du schéma technico-tactique révisé.

La deuxième et dernière séance d'entraînement de la JSK est prévue aujourd'hui (vendredi) sur la pelouse en gazon synthétique du stade devant abriter la rencontre dont le coup d'envoi a été avancé pour 16h30 au lieu de 17h comme prévu initialement.

Par ailleurs, du côté du Jaraaf de Dakar, qui a mis, avec l'aide des pouvoirs publics, les moyens nécessaires pour réaliser un bon résultat, le staff technique est convaincu que "l'équipe n'a pas d'autre choix que de gagner contre la JSK".

APS

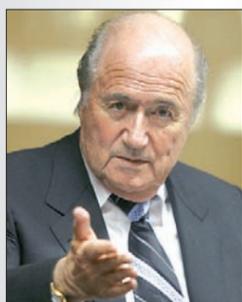
COUPE DE LA CAF (8^{ES} DE FINALE)

Interclub d'Angola veut se réhabiliter face à El Jadida

La formation angolaise, Interclube, éliminée aux 8es de finale de la Ligue des Champions par le MC Alger, compte se réhabiliter contre El Jadida (Maroc), à l'occasion du match des 8es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). "Nous voulons oublier notre élimination en Ligue des Champions face au MC Alger, et cela passe par une réhabilitation contre El Jadida", a indiqué le capitaine d'Interclub Luanda, Minguito Pedro Henriques, jeudi sur le site de la CAF. Une victoire avec un score rassurant, lors du match aller face au représentant du football marocain, permettrait au club angolais de prétendre à une présence à la phase de poules de la Coupe de la CAF. Malgré ses déboires en championnat local, l'Interclube affiche "un bon moral", selon ses responsables qui assurent que les joueurs sont très concernés par le match de dimanche. "La Coupe de la CAF est mieux qu'une consolation. Pour cela, nous voulons nous qualifier, après avoir laissé passer notre chance dans l'épreuve majeure (Ligue des Champions)", a expliqué Minguito. L'équipe de l'Interclube avait croisé, dans le passé non lointain, des clubs marocains et le bilan est équilibré.

COMITÉ D'ÉTHIQUE FIFA

Une procédure ouverte contre Joseph Blatter



Le comité d'éthique de la Fédération internationale de football (FIFA) a ouvert vendredi une procédure contre le président de l'instance mondiale, Joseph Blatter, a annoncé la FIFA dans un communiqué. Cette procédure fait suite à la requête déposée jeudi par le président de la Confédération asiatique le Qatarite Mohammed Bin Hammam, lui-même visé par une procédure pour de "possibles violations" du code éthique et "allégations de fraude" dans le cadre de l'élection présidentielle de la Fifa du 1er juin qui doit l'opposer à M. Blatter. Selon M. Bin Hammam, Joseph Blatter aurait été informé par Jack Warner, président de la Concacaf et membre du CE de la Fifa, de versements de sommes d'argent en liquide à des délégations participant les 10 et 11 mai à une réunion de la Confédération des Caraïbes (CFU). C'est précisément pour avoir pris part à cette réunion que MM. Bin Hammam et Warner font l'objet depuis mercredi d'une procédure ouverte par le comité d'éthique de la Fifa. Les arguments de M. Blatter sont attendus aujourd'hui et le président de la Fifa sera entendu demain, jour de l'audition de M. Bin Hammam, soit trois jours seulement avant l'élection à la présidence qui doit opposer les deux hommes. L'affaire est partie de propos rapportés le 24 mai au secrétaire général de la Fifa Jérôme Valcke par Chuck Blazer, membre du comité exécutif de la FIFA et secrétaire général de la Concacaf, sur de "possibles violations" du code éthique qui auraient été commises par des officiels de l'instance du football mondial au cours de la réunion de la Confédération des Caraïbes (CFU). M. Bin Hammam avait démenti "complètement" mercredi dernier les accusations de corruption le visant et avait accusé, sans le nommer, le camp Blatter.

APS

Où est passé le tennis africain ?

Excepté Yannick Noah, rares sont les joueurs de tennis africains à s'être illustrés dans un sport qui, pour des raisons culturelles comme financières, reste encore «fermé» au continent noir. La vie de Yannick Noah est un conte de fées qui a certes commencé à Sedan (nord-est de la France), ville d'origine du dernier vainqueur français de Roland-Garros, mais qui a connu son premier vrai miracle à Yaoundé (capitale du Cameroun) où le champion devenu chanteur a passé son enfance.



Né d'un père camerounais, Zacharie, et d'une mère bretonne, Marie-Claire, Noah a vu son destin basculer en 1971, à l'âge de 11 ans, alors que quelques champions de tennis de l'époque —l'Américain Arthur Ashe en tête— effectuaient une tournée de promotion en Afrique. Noah tapa dans l'œil d'Ashe, qui le recommanda auprès de Philippe Chatrier, alors vice-président de la Fédération française de tennis, ce dernier se pressant de le faire admettre au programme tennis-études de Nice.

«J'espère qu'on se retrouvera un jour à Wimbledon», lui avait lancé Ashe.

Promesse tenue: sept ans plus tard, les deux joueurs disputèrent ensemble un double sur le plus célèbre central du monde.

En 1983, toujours sous les yeux d'Ashe, alors commentateur pour la télévision américaine, Noah réalise enfin son rêve en triomphant à Roland-Garros, suscitant des joies semblables à Paris et Yaoundé. A tel point que le président de l'époque, François Mitterrand, lui demanda de l'accompagner quelques jours plus tard lors d'une visite officielle au Cameroun.

Au fond, Yannick Noah est bien le plus grand champion de tennis que l'Afrique peut directement revendiquer. Rares sont les joueurs qui ont émergé d'un continent si peu représenté dans un sport qui, d'une certaine manière, lui reste encore relativement «fermé».

L'âge d'or du tennis africain

Il suffit de consulter les tableaux de simple de l'actuel tournoi de Roland-Garros pour s'en apercevoir, avec un seul représentant africain chez les hommes comme chez les femmes grâce aux Sud-Africains Kevin Anderson, 35e de la hiérarchie internationale et Chanelle Scheepers, 65e. Il n'y a, il est vrai, que huit Africains et quatre Africaines parmi les 500 premiers des deux classements mondiaux.

C'est un total évidemment misérable, mais il n'a pas toujours été aussi désespérant. Il y a quelques années, l'Afrique du Sud avait placé deux des siens parmi

les meilleurs mondiaux avec Wayne Ferreira et Amanda Coetzer, tous deux demi-finalistes du Grand Chelem.

Le Maroc pouvait compter sur les talents conjugués de Younes El Aynaoui, Hicham Arazi et Karim Alami qui propulsèrent le royaume chérifien dans le groupe mondial (première division) de la coupe Davis. Prouesse également réussie par le Zimbabwe, solidement représenté par les frères Black, Byron et Wayne. Le Sénégalais Yahiya Doumbia remporta de son côté deux tournois sur le circuit ATP. Le Nigérian Nduka Odizor, 52e mondial en 1984, fut un redoutable spécialiste des surfaces rapides.

Certains se souviendront également de l'Égyptien Ismail El Shafei, quart de finaliste à Wimbledon en 1981. Il ne faut pas oublier non plus qu'en 1974, l'Afrique du Sud, emmenée notamment par les grands spécialistes de double que furent Bob Hewitt et Frew McMillan, remporta la coupe Davis en profitant en finale du forfait de l'Inde pour cause d'apartheid.

Des initiatives, mais des infrastructures insuffisantes

On le voit, le bilan n'est pas nul. L'Afrique, qui organise deux tournois du circuit ATP à Johannesburg et Casablanca, et une épreuve WTA à Fès en attendant la création prochaine d'une autre au Caire, n'est pas complètement rayée de la carte du tennis professionnel, mais elle reste en proie à des difficultés accentuées par la plongée de l'Afrique du Sud, désormais nettement moins présente au plus haut niveau.

Le tennis y reste un sport relativement secondaire notamment en raison d'infrastructures encore insuffisantes. Selon les chiffres communiqués par la Fédération internationale de tennis (FIT), l'Afrique compterait 13.000 courts —dont beaucoup font partie de complexes touristiques— et recenserait 1,3 million de personnes jouant au moins quatre fois dans l'année. A titre de comparaison, la France revendique 1,1 million de licenciés. Les efforts de la FIT, par le biais d'un fonds de dévelop-

pement s'appuyant sur les ressources engendrées par les tournois du Grand Chelem, sont réels. Ils se sont traduits par la mise sur pied de deux centres d'entraînement de jeunes, à Pretoria (Afrique du Sud) et Dakar (Sénégal), et d'un circuit de tournois à travers le continent dominé par le championnat d'Afrique des jeunes, dont la 34e édition vient de se dérouler au Botswana.

En 2010, la FIT suivait ainsi plus particulièrement 32 jeunes joueurs dont 15 à Dakar, parmi lesquels les Sénégalais Samba Diouf, Souleymane Diallo et Seynabou Diop, les Togolais Bernard Alipoe et Batazi Abissoubie ou les Ivoiriens Sarah Haidara et Connor Yao. Elle aidait aussi des espoirs comme la Tunisienne Ons Jabeur, finaliste du tournoi juniors de Roland-Garros en 2010.

«L'Afrique manque un peu de tout»

Jacques Hervet, entraîneur français, a sillonné l'Afrique pour le compte de la FIT qui lui avait confié il y a quelques années la mission de suivre et d'aider plusieurs joueurs issus de pays plus défavorisés et notamment africains, comme les frères Black. Il demeure relativement pessimiste pour l'Afrique:

Si Jacques Hervet estime utile le travail effectué dans les centres de Dakar et Pretoria, il pense aussi qu'il est impérieux de ne pas trop s'y attarder. L'avenir de ces jeunes pousses est ailleurs, dans d'autres structures d'entraînement —en France, où les Marocains El Aynaoui et Arazi se sont notamment aguerris, en Espagne ou aux États-Unis.

C'est évidemment une prise de risques parfois monumentale qui freine les ambitions. Le football, par exemple, offre tellement plus d'options et de débouchés.

Alors que la Chine, dont la présence était inexistante voilà vingt ans, s'éveille au tennis par la grâce notamment de joueuses comme Na Li, finaliste du dernier Open d'Australie, l'Afrique paraît encore très loin du but.

In slate .fr

New face : Jennifer Lawrence

Qui est Jennifer Lawrence? Actrice. À son palmarès : Cold Case, Monk et plus récemment, le chef-d'œuvre Winters Bone.

Retenez-bien ce nom car, à vingt ans, la jeune femme promet de faire de l'ombre à ses aînées. Jennifer Lawrence, c'est la new face du cinéma américain. Peu connue en France, l'actrice débarque sur les grands écrans dans Winters Bone, un film dramatique indépendant. Son rôle, remarqué par toute la profession, lui a notamment valu une nomination aux Oscars dans la catégorie "Meilleure actrice".

Jennifer Lawrence est une bosseuse. Ses seules apparitions sont en total accord avec son métier. Ainsi, elle arpente les tapis rouges des remises de prix, mais aussi des avant-premières.

Sensible à la mode, il lui arrive d'assister à des défilés, notamment celui de Miu-Miu en compagnie d'Hailee Steinfeld. Sexy mais jamais vulgaire, la demoiselle fait sensation à chacune de ses apparitions.

Jennifer Lawrence est résolument la nouvelle tête montante du septième art et nul ne doute que cette new face deviendra prochainement incontournable.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1703 Création de Saint-Petersbourg

Saint-Petersbourg fut fondée par Pierre le Grand, tsar de Russie, à l'emplacement de la ville suédoise de Nyen et de sa forteresse Nyenskans, capturées par lui en 1703 au cours de la Grande Guerre du Nord. La date de fondation est le 27 mai 1703 (dans le calendrier julien en usage en Russie à l'époque - 17 mai dans le calendrier grégorien). Pierre le Grand en fit le siège de la Cour à partir de 1712. Les nobles eurent l'obligation de construire à leur frais leur propre maison et ce, à la manière occidentale. Du règne de Pierre le Grand à celui de Nicolas II, Saint-Petersbourg a été la capitale de l'empire russe. (La capitale a été transférée à Moscou après la Révolution russe de 1917).

1941 Le Bismarck sombre à son tour

Après avoir coulé le HMS Hood, provoquant la mort de la quasi-totalité de l'équipage le Bismarck devenait le bateau à couler. Des avions lancèrent une première attaque mais sans résultat apparent. La deuxième attaque trouva l'arrière du cuirassé et endommagea le gouvernail et le régulateur de direction rendant le navire non manœuvrable. Pendant toute la nuit suivante une série d'attaques par des destroyers harcelèrent le géant blessé. Le Dorsetshire le torpilla avec 3 torpilles. Au matin le Bismarck sombre, probablement saboté pour ne pas qu'il tombe dans les mains ennemis. Seuls 115 personnes ont pu être sauvées. Les bateaux alliés et les sous-marins allemands auraient probablement pu sauver plus de vies, mais chacun ayant peur de l'autre. Le mot d'autre fut de ne pas trop approcher le Bismarck

1961 Création d'Amnesty International, organisation de défense des droits de l'Homme

Peter Benenson, un avocat britannique spécialiste du droit international, âgé d'une quarantaine d'années, tombe sur un article signalant la condamnation de deux étudiants portugais à sept ans de prison pour avoir porté un toast à la liberté dans un restaurant de Lisbonne. Cet article le choque. Il se dit que la seule manière de faire bouger les choses est de lancer un large mouvement international qui adopterait les prisonniers d'opinion. Avec quelques avocats londoniens, il fonde une organisation baptisée "Justice". Les bases d'Amnesty International sont posées. Le 28 mai 1961, dans un article publié en première page dans The Observer, Peter Benenson écrit : "Il ne se passe

pas de jours sans que, en ouvrant son journal, on apprenne qu'un homme, quelque part dans le monde, a été jeté en prison, torturé ou exécuté, parce que ses opinions ou sa religion déplaisent à son gouvernement..."

1982 L'Orient Express reprend du service

L'Orient Express reprend vie après une absence de cinq ans. Le légendaire train célébré par Agatha Christie dans un de ses romans revient sur rails pour entreprendre son voyage de 26 heures à travers le continent européen.

1987 Un Cessna se pose sur la place Rouge à Moscou

Après avoir modifié pendant le printemps 1987 son Cessna 172 en lui rajoutant des réservoirs de carburant à la place des sièges passagers, Mathias Rust part d'un aéro-club près de Hambourg le 14 mai 1987 pour un périple scandinave qui le conduit en Islande, en Norvège, en Finlande et en Suède. Le 28 mai, il part de Helsinki en Finlande vers 12 h 30 et s'écarte de son plan de vol pour pénétrer en URSS à faible altitude. À 19 h 24, après 800 km de survol du territoire soviétique, il se présente au-dessus de la Place Rouge de Moscou et, après deux boucles, se pose sans encombre à côté de la muraille du Kremlin devant les yeux ébahis de la population, des touristes et des autorités.

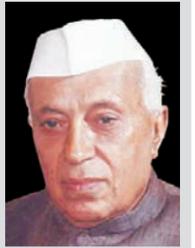
1999 Slobodan Milosevic devant les tribunaux

Louise Arbour, procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, rend public l'acte d'accusation de Slobodan Milosevic, président de la République fédérale de Yougoslavie. Il est accusé de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis au Kosovo. En juin 2001, le nouveau gouvernement serbe de Vojislav Kostunica remettra Slobodan Milosevic au Tribunal de la Haye. Il sera le premier ancien chef d'Etat jugé par ce tribunal. L'état de santé de Milosevic marque la fin du procès. Des demandes répétées de Milosevic d'être soigné en Russie sont rejetées sur le tribunal, bien que la santé du prévenu, qui assure lui-même sa défense, rende difficile la continuation du procès. Milosevic meurt au centre de détention des Nations unies à Scheveningen, le 11 mars 2006, avant la fin de son procès.

LE CARNET DU MIDI

1889 UNE FIGURE DE PROUE

Jawaharlal connu aussi sous le nom de Pandit Nehru, fut l'une des figures de proue de la lutte pour l'indépendance de l'Inde et du parti du Congrès avant de devenir le 1er Premier ministre de l'Inde le 15 août 1947. Il est le père d'Indira Gandhi, première femme à occuper le poste de Premier ministre en Inde. Nehru reçoit une éducation à l'occidentale et étudie au Royaume-Uni où il subit l'influence du courant issu de la Fabian Society. Avocat en 1912, il s'inscrit dès son retour en Inde au parti du Congrès et participe à la lutte pour l'indépendance. Il fait la connaissance de Mohandas Karamchand Gandhi et devient l'un de ses collaborateurs les plus proches. De profonds désaccords séparent néanmoins les deux hommes : Gandhi restant plus traditionaliste avec une volonté d'autonomisation du peuple indien, Nehru, plus « moderniste » et athée, rêvant de réformes profondes et d'intégration de l'Inde dans le « concert des nations », d'où son désir d'intégration du modèle industriel et capitaliste anglais, modéré par ses options pour le socialisme. Adversaire farouche du colonialisme, il fut, avec Nasser et Tito, à l'origine du mouvement des non-alignés avec la conférence de Bandung en 1955. Il lance aussi, avec le soutien des Etats-Unis et du Canada, un programme nucléaire pacifique. Après avoir conduit le Congrès à la victoire aux élections de 1957, son gouvernement a fait l'objet de nombreuses critiques. Désillusionné par la corruption et les querelles internes au parti, Nehru a songé à démissionner mais a finalement continué à assumer ses fonctions. L'élection de sa fille Indira Gandhi comme présidente du congrès de 1959 a réveillé la critique de népotisme. Il meurt ce jour tôt dans la matinée. Il sera incinéré selon des rites hindous sur les berges du fleuve Yamuna.



1933 LA POLITIQUE DES PETITS PAS



Henry Kissinger est né en Allemagne. C'est un politologue et diplomate américain. Juif et Allemand de naissance, il émigre en 1938 pour fuir les persécutions nazies et est naturalisé en 1943. De retour aux États-Unis en 1946, il étudie à Harvard avant de se lancer en politique. D'abord conseiller à la sécurité nationale américaine, il devient secrétaire d'État du gouvernement républicain de Richard Nixon, poste qu'il occupe ensuite sous Gerald Ford. Promoteur de la Realpolitik, il joue un rôle important dans la diplomatie américaine au cours de la Guerre froide de 1968 à 1977, en étant notamment l'un des artisans de la signature des Accords de paix de Paris.

Il inspire la politique de la détente avec l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et joue un rôle crucial dans le rapprochement avec la Chine à partir de 1971. Kissinger reçoit le Prix Nobel de la paix en 1973 pour son action dans la résolution de la Guerre du Viêt Nam et de la Guerre du Kippour. Figure médiatique et personnage controversé, sa politique étrangère lui crée de nombreuses inimitiés, aussi bien du côté de la gauche pacifiste, de certaines associations humanitaires que de la droite anticommuniste. La justice de nombreux pays souhaite aujourd'hui l'interroger et il limite pour ces raisons ses voyages à l'étranger.

1944 UN CHANTEUR PHÉNOMÈNE

Alain Souchon, de son vrai nom Alain Kienastest d'origine suisse est né à Casablanca, au Maroc. C'est un auteur-compositeur-interprète et acteur français. Il ne vit que six mois à Casablanca, puis passe son enfance à Paris. En 1959, sur la route du retour de vacances au ski, leur voiture est percutée par un camion ; son père est tué sur le coup, alors que l'artiste n'a que quatorze ans. Il vit de petits boulots pendant dix-huit mois. Il y développe son goût pour la chanson. Il rencontre Laurent Voulzy en 1974. Ils seront liés depuis ce jour par leur amitié et leur complémentarité artistique. Cette collaboration va engendrer le succès naissant de ses disques avec des titres comme « J'ai dix ans », « S'asseoir par terre » et « Bidon ». Souchon est alors la figure de proue de ce que la presse et les spécialistes appellent la « nouvelle chanson française ». En 1993, « C'est déjà ça » s'impose comme l'un des meilleurs albums du chanteur, porté par « Foule sentimentale », chanson emblématique du chanteur et clamée "Chanson des vingt dernières années" à l'occasion des vingtèmes Victoires de la Musique. La chanson-titre est choisie par Amnesty International pour la représenter. Il célèbre aussi à sa façon Arlette Laguiller dans une chanson qui porte son nom, se détachant toutefois de sa doctrine politique. À l'occasion de la présidentielle de 2002, Arlette Laguiller n'appelant pas à voter pour Jacques Chirac au second tour au cours duquel il affronte Jean-Marie Le Pen, il dit ne plus vouloir interpréter cette chanson, jugeant « cette femme trop dure ». Il vit depuis plusieurs années dans le Loir-et-Cher. Il a participé à plusieurs œuvres caritatives dans ce département, notamment par l'intermédiaire de son épouse Françoise impliquée dans le milieu associatif.



1972 IL ABDIQUE POUR L'AMOUR DE WALLIS



Édouard VIII duc de Windsor est le seul monarque britannique à avoir abdicé volontairement. Après la guerre, une série de relations amoureuses avec des femmes mariées et des hommes inquiéta ses parents très conservateurs. On peut citer parmi ses conquêtes Freda Dudley Ward, la vicomtesse Furness. Cette dernière lui fit connaître Wallis Simpson, une Américaine qui avait divorcé de son premier époux en 1927 et était alors la femme d'un homme d'affaires américain. Mme Simpson et le prince de Galles tombèrent amoureux pendant que la maîtresse du prince, lady Furness, était à l'étranger. Suite à la mort de son père le 20 janvier 1936, il fit scandale en regardant la proclamation de sa propre accession au trône par une fenêtre, en compagnie de Mme Simpson, elle-même toujours mariée. Il parut impossible pour le roi de se marier avec Mme Simpson, même après son deuxième divorce. Les deux précédents époux étaient tous les deux en vie et lui-même était le chef de l'Église d'Angleterre, qui interdisait le mariage après le divorce. Le duc épousa Mme Simpson dans une cérémonie privée le 3 juin 1937 au château de Candé à Monts en France. Le duc pensait revenir au Royaume-Uni après un ou deux ans d'exil en France la reine Elisabeth, le menaçant de lui retirer sa pension s'il revenait au Royaume-Uni sans y être invité. Il revint plus tard voir les autres membres de la famille royale à plusieurs reprises, mais sa femme n'y fut jamais acceptée. Il est mort en 1972 à Paris, et son corps fut renvoyé au Royaume-Uni pour être enterré.

ADOS

Quand l'acné joue les prolongations

Si 80% des ados ont de l'acné, de façon plus ou moins importante et plus ou moins étendue, les adultes peuvent en présenter des boutons d'acné. Quels sont les facteurs susceptibles de favoriser l'acné chez l'adulte

Jusqu'à quel âge l'acné peut-elle jouer les prolongations ?

Les hormones de la puberté génèrent de l'acné chez une majorité d'adolescents. Les boutons d'acné se manifestent généralement vers l'âge de 12 ans chez les filles et 13 ans chez les garçons, ce qui correspond bien à la puberté. Elle peut cependant parfois survenir plus tôt, surtout chez les filles, dès 8-9 ans.

Elle cesse ensuite progressivement, vers 20 ans, voire vers 25 ans. Mais il

arrive que l'acné joue les prolongations. On parle alors d'acné de l'adulte. Le plus souvent, ce sont des femmes qui conservent de l'acné au-delà de 30 ans, avec des poussées en période prémenstruelle (quelques jours avant l'arrivée des règles). A savoir également que certaines femmes ont de l'acné entre 25 et 40 ans, sans forcément en avoir eu auparavant durant leur adolescence. Enfin, contrairement aux ados, les adultes n'ont pas forcément une peau grasse, mais une peau plutôt sensible, se traduisant par peu de comédons (boutons noirs de l'acné), mais par de petits boutons profonds et inflammatoires, souvent localisés sur le bas du visage (menton, contour de la bouche...). Au-delà de l'explication hormonale, il existe bien d'autres facteurs qui peuvent favoriser l'acné à l'âge adulte. Il est donc important de les explorer afin de les éliminer, même si l'hérédité semble jouer un rôle important.

Les facteurs favorisant l'acné de l'adulte

• **Les hormones :**
Les crises d'acné se répètent chaque mois à l'approche des règles. Les boutons d'acné seraient favorisés par l'œdème bloquant l'écoulement du sébum.

• **Le soleil :**
Les UV entraînent un épaississement de la peau. Résultat, le sébum est difficilement évacué, il s'accumule sous la peau formant des boutons persistants.

• **Le tabac :**
Le tabac, en plus de ternir la peau, contribue également à son épaississement. Comme avec le soleil, cela favorise la formation de boutons sous la peau, lesquels percent plus ou moins facilement.



• Le stress :

De toute évidence, les glandes sébacées sont sensibles aux molécules sécrétées en cas de stress : la moitié des poussées d'acné surviennent en période de stress. Il est probable que le stress accentue la sécrétion de sébum, lequel s'accumule, favorisant la prolifération bactérienne et l'inflammation.

• La pollution :

La pollution perturbe le fonctionnement de nombreux systèmes de notre organisme, dont celui chargé de la régulation cutanée. La pollution encrasse aussi notre peau depuis l'extérieur et favorise les réactions inflammatoires sous la peau.

• L'alimentation :

Il n'existe pas de preuves formelles

indiquant que certains aliments favorisent l'acné, comme on le pense souvent pour le chocolat. En revanche, notre mode d'alimentation à l'occidentale, riche en «mauvaises» graisses et en sucre raffiné, modifie également les sécrétions hormonales et augmente l'inflammation. En plus de modifier son hygiène de vie (arrêter le tabac, limiter le stress, les expositions au soleil, se soustraire à une partie de la pollution, ne serait-ce qu'en aérant régulièrement son logement et son bureau et adopter de bonnes habitudes alimentaires), il est recommandé de bien prendre soin de sa peau en la nettoyant soigneusement, matin et soir, et après le sport notamment, afin de bien maintenir dégagés les pores chargés d'évacuer le sébum.

JE ME SUIS BRÛLÉ ! Le petit guide résumé

1 - La première chose à faire savoir s'il faut consulter un médecin ou non, identifier s'il s'agit du point a ou b :

a. Si la brûlure est du premier ou deuxième degré et qu'elle est répartie sur une surface de la peau supérieure à la surface de la main, qu'elle est située au niveau des articulations, qu'elle concerne un nourrisson ou un petit enfant, que les yeux et la bouche sont touchés ; ou qu'elle est du troisième degré alors dans tous ces cas il faut consulter un médecin (il effectuera les soins et vous expliquera la procédure à suivre).

b. Si la brûlure est du premier ou du deuxième degré sans les limitations énoncées sous a., vous pouvez vous soigner par vous-même (automédication) et passer au point 2.

2 - La deuxième chose à faire est de refroidir la blessure le plus vite possible avec de l'eau froide avec une eau à environ 15°C pendant 15 à 20 minutes. Il faut refroidir plutôt plus longtemps que pas assez, car l'eau froide permet de refroidir même les tissus intérieurs, en effet souvent en cas de brûlure on continue à "brûler de l'intérieur" d'où l'intérêt et la nécessité d'appliquer de l'eau froide à tiède (env. 15°C).

3 - La troisième chose à effectuer est d'utiliser des médicaments et de bien les appliquer :

• Nettoyez la brûlure avec du sérum physiologique ou avec un savon antiseptique puis désinfectez, par exemple avec de l'hypochlorite de sodium ou de la chlorhexidine sous forme diluée puis séchez la brûlure en tamponnant bien la plaie.

• Appliquez finalement sur la brûlure un topic protecteur et cicatrisant comme de la crème à base de sulfadiazine argentine ou de chlorocrésol et la recouvrir d'un pansement stérile (gaze,...) qui n'adhère pas à la plaie. Il est conseillé de renouveler le pansement chaque 2 jours.

• En cas de douleur liée à la brûlure, vous pouvez prendre un antalgique pour l'apaiser, comme un médicament antalgique à base d'acide acétylsalicylique Aspirine, du paracétamol ou encore de l'ibuprofène.

PERSONNES ÂGÉES

Des hormones à l'origine du réveil matinal

Les personnes âgées sujettes au réveil particulièrement matinal sont victimes de leurs hormones, indique une étude des universités de Bâle et Zurich. Cette forme d'insomnie sénile pourrait être un jour traitée avec des médicaments.

Les chercheurs Anne Eckert, de l'Université de Bâle, et Steven Brown, de l'Université de Zurich, ont comparé l'horloge biologique chez des sujets âgés et jeunes, a indiqué mardi l'Université de Bâle. L'horloge interne règle diverses activités du corps dans un rythme de 24 heures.

Cela va du sommeil à la température corporelle, la digestion ou la pression artérielle.

Cette horloge est particulière à chaque individu : alors qu'une personne débordera d'énergie dès l'aube, une autre aura besoin de quelques heures pour se mettre en route et sera en pleine forme à minuit.

Nocturnes et lève-tôt

Ce rythme biologique connaît des changements durant la vie. Pendant la puberté, il privilégie plutôt une activité nocturne, ce qui explique les divertisse-



ments nocturnes des adolescents. Dès l'âge de 20 ans, l'horloge interne a tendance à se déplacer pour aboutir chez beaucoup de personnes âgées vers un lever toujours plus avancé. L'étude se base sur 36 sujets, dont la moitié était âgée de 21 à 30 ans et l'autre de 60 à 88 ans, indiquent les chercheurs dans la revue spécialisée "PNAS". L'équipe a effectué une biopsie de la peau, dont les cellules ont permis de mesurer l'activité de l'horloge interne.

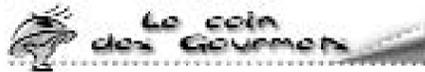
Le résultat a montré que l'horloge interne des sujets, quel que soit leur âge, fonctionnait exactement de la même

Changements hormonaux

En revanche, le comportement s'est modifié lorsque les chercheurs ont traité ces mêmes cellules avec du sérum sanguin de personnes âgées. Dans ce cas de figure, l'horloge interne s'est alors nettement déplacée - quelles que soient les cellules testées. L'effet du sérum issu de personnes jeunes a par contre été nul. L'équipe en a déduit qu'avec l'âge ce ne sont pas

les composants moléculaires de l'horloge interne qui sont modifiés. Ils soupçonnent bien plus que des hormones qui circulent dans le corps, influencent le rythme biologique et modifient avec les années les habitudes de sommeil.

Les chercheurs tentent de savoir quels facteurs sont en cause. Car dès lors qu'on aura identifié les changements hormonaux à l'origine du déplacement du rythme biologique, il sera peut-être possible de traiter ces troubles du sommeil chez les personnes âgées à l'aide de médicaments.



Tomates frites à la chapelure



Ingrédients :

4 tomates
2 œufs battus
Chapelure
Farine
4 gousses d'ail hachées
60 ml d'huile d'olive
Basilic frais haché
Sel et poivre

Préparation :

Laver et couper les tomates en rondelles épaisses, saler et poivrer. Mélanger les œufs battus avec quelques gouttes d'huile. Mélanger la chapelure avec l'ail. Passer les rondelles de tomates dans la farine ensuite les plonger dans l'œuf battu et enfin les rouler dans la chapelure. Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle et y faire revenir les rondelles de tomates 3 minutes de chaque côté sur feu doux, les égoutter sur papier absorbant. Parsemer de basilic et servir.

Tarte aux pommes et pépites de chocolat



Ingrédients :

1 pâte brisée ou feuilletée
3 pommes pelées et coupées en fines tranches
3 c. s. de sucre
1 sachet de sucre vanillé
1 pointe de couteau de vanille
3 c. s. de farine
1 c. c. de levure chimique
3 œufs
4 petits suisses
Pépites de chocolat

Préparation :

Étaler votre pâte dans le fond de votre moule. Piquer le fond à la fourchette et placer au frais.

Pendant ce temps, préparer la crème: Dans un saladier, mélanger le sucre, la vanille, la farine et la levure. Ajouter les œufs et les petits suisses, mélanger bien. Sortir le moule garni de pâte du frigidaire, placer les lamelles de pommes en rosaces, parsemer de pépites de chocolat puis verser la crème aux petits suisses sur le dessus.

Enfourner pour 30 à 35mn.

VIEILLISSEMENT DE LA PEAU

Retarder l'apparition des rides

L'apparition des rides est inéluctable.

Personne n'échappe à ce processus. Il est possible cependant de le retarder avec quelques exercices, facile à effectuer. Il suffit de s'y mettre et d'en faire un rituel.

Contre les rides du front

On pose son index sur le bas du front, juste au dessus des sourcils et on exerce une petite pression vers le bas. En même temps on soulève ses sourcils comme si on feignait l'étonnement

Rides autour des paupières :

On essaye de faire "le chinois", on met notre pouce et notre index pour bien ouvrir l'oeil et ensuite on essaye de plisser l'oeil. Faire travailler le cou et les lèvres

On répète plusieurs fois X, O, X, O, X, O ..."

Ces petits exercices aident à préserver la tonicité de votre peau

Étirer le visage

Tous les matins pour vous réveiller et être en forme, basculez votre tête en arrière et ouvrez dix fois grand la bouche. Cela améliore la circulation de votre sang et vous donne au fil des jours un teint éclatant de santé.

Masque pour une belle peau

Mélangez 1 bonne cuillère à soupe de yaourt, 1 cuillère à soupe de levure de bière et un peu d'huile de germe de blé. Ce masque répare et donne un super coup d'éclat à votre peau.

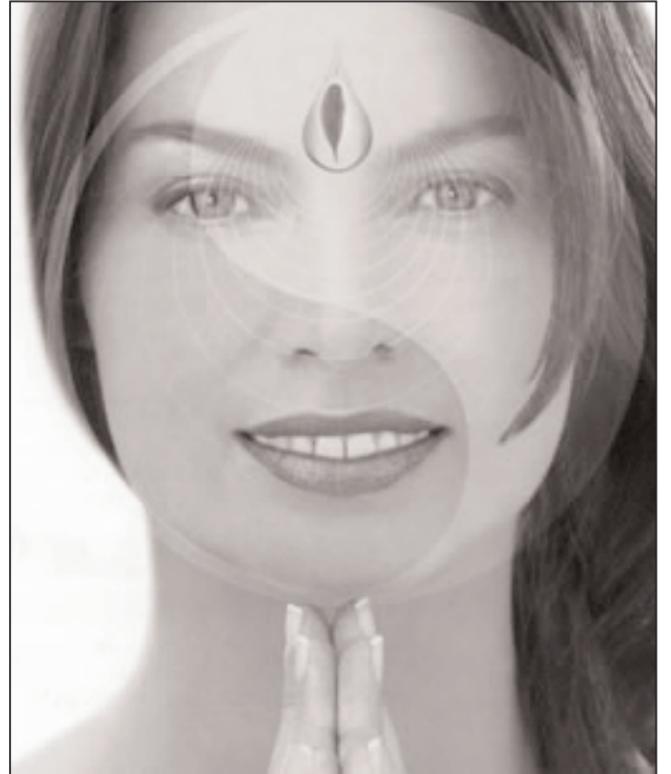
Peaux sèches

Pour les peaux sèches, mettez dans un bol, deux cuillères à soupe de farine complète, deux cuillères à soupe d'huile d'olive ou d'amande douce et une cuillère de miel toutes fleurs.

Mélangez bien et appliquez sur le visage et le cou. Laissez agir pendant 20 minutes. Très efficace !

Crème de concombre pour peaux grasses

Cette ancienne recette est particulièrement recommandée pour traiter les peaux grasses. 1/2 concombre, mélanger 1/4 tasse d'eau de rose, quelques gouttes de teinture de benjoin. Passez au



mélangeur le concombre afin d'obtenir une pâte lisse. Ajoutez à la pulpe en purée le premier mélange. Appliquez sur le visage, rincez 20 min après.

Peau sensible qui tiraille : Mélangez 2 cuillères à soupe de

flocons d'avoine avec 1 cuillère à soupe d'huile d'amande douce, ajoutez 3 gouttes d'huile essentielle de rose.

Appliquez sur le visage et laissez poser environ 1/4 heure. Rincez bien à l'eau tiède.

RECYCLAGE

Utilisation d'une brosse à dents usagée



Les dentistes nous recommandent de changer nos brosses à dents tous les 3 mois. C'est un conseil qu'il est plutôt sage de respecter pour la santé de nos dents. Ne les jetez pas, recyclez-les pour d'autres usages !

cliez-les pour d'autres usages !

Enlever les traces de crayon sur les murs

Utiliser de la mousse à raser pour nettoyer les traces de

crayons et de stylo sur les murs

Brosser les sourcils

Les outils de maquillage et de beauté sont relativement chers. Une brosse à dent est parfaite pour brosser les sourcils, à quoi bon acheter un outil spécifique.

Nettoyer vos ongles

Un peu de savon et d'eau suffisent pour nettoyer les dessous de vos ongles à l'aide de la brosse à dent.

Les semelles de vos chaussures

Quand la terre et les cailloux sont coincés dans les rainures de vos semelles une brosse à dent vous sera précieuse pour les nettoyer.

Enlever les marques sur le sol

Avec un peu de dentifrice la brosse à dent est un outil par-

fait pour enlever les marques sur le sol et sur les plinthes.

Décrasser les joints de carrelage

Mélangez 1 tiers de sel et 2 tiers de bicarbonate de soude dans un peu d'eau pour nettoyer les joints de carrelage noircis dans la cuisine et la salle de bain.

Nettoyer les appareils électroménagers

Grille-pain, micro-ondes, machine à café, autant d'appareils difficiles à nettoyer à cause de leurs recoins difficiles à atteindre. Pensez à la brosse à dent.

Nettoyer votre brosse à cheveux

Enlevez les cheveux de votre brosse. Grâce à votre vieille brosse à dent. C'est bien plus facile.

A S T U C E S

Utiliser «autrement» des pinces à cheveux



Les pinces à chignons incurvées peuvent servir à tenir plusieurs fils électriques ensemble. Les autres, si elles ont des motifs, peuvent servir comme pinces à rideaux.

Garder propre une pelote de laine claire



Coupez une bouteille en plastique au milieu, mettez la pelote dedans et faites sortir le bout par le goulot. La bouteille sert de dévidoir et la laine reste propre.

Coller des étiquettes sur vos bocal



Pour qu'elles adhèrent bien, trempez-les dans du lait. Elles resteront ainsi collées sur le bocal le temps qu'on désire.

Faire partir les reflets sur des lunettes



On est toujours ennuyé par les reflets qui viennent se mettre sur les verres. Pour faire partir ces derniers, nettoyez vos verres avec un chiffon imbibé de vinaigre blanc.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Bab El-Maqam
11h15 : Tara ma tara
12h00 : Nemour El-Abiadhe
12h30 : Aâdjalet aadjiba
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
14h00 : Lil -aâila.Emission
16h00 : Tofoulati.Emission
16h30 : Wadie
17h00 : el-ousboue el-riyadi
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h20 : Mihan wa hiraf
18h45 : Irchadat Tibibiya.
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Emission spéciale
Le marathon de la police
21h00 : La place
21h45 : Aân Qorb
23h00 : Antoum Aydhan
00h00 : Journal télévisé



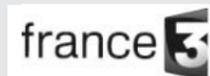
06:00 Zoé Kézako : Zéro pointé
06:15 Zoé
06:30 Tfo
08:10 Shopping avenue matin
08:55 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Tous ensemble
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:15 Reportages
14:35 Une leçon de vie
16:10 Undercovers
17:00 Undercovers
17:50 Tous ensemble
18:45 50 mn Inside
19:45 Du clic à la réalité
19:50 F1 à la Une : Les qualifs
19:52 Là où je t'emmènerai

19:35 Football
22:40 Courses et paris du jour
23:45 Météo
23:50 Les enfants de la télé
23:15 New York
00:05 New York
00:55 New York
01:45 Grand Prix d'Espagne
02:55 Aimer vivre en France
04:00 Très chasse, très pêche
04:25 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:30 Reportages



06:10 Ben et Thomas : Slalom
06:30 Ben et Thomas
07:00 Télématin
09:35 Thé ou café
10:25 Paris sportifs
10:50 Réveillez vos méninges
11:20 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
13:55 Envoyé spécial
14:40 Les étoiles du sport
14:45 ADN :
15:45 Nestor Burma
17:00 US Marshals
17:45 CD'aujourd'hui
17:50 Coupe d'Europe (Angleterre)/Leinster (Irlande)
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Cher maman
22:45 Eclats de Croisette
22:50 Et si on changeait le monde
22:53 CD'aujourd'hui
22:55 On n'est pas couché
01:55 Météo
02:00 Infrarouge
02:01 S.T.O. Avoir 20 ans

03:20 Thé ou café
04:10 Gibbons et crocodiles
04:30 Infrarouge
04:31 Libres Français de Londres



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:10 Samedi Ludo
10:30 Côté maison
10:58 Consomag
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:55 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:25 Les grands du rire
14:30 Côté jardins
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaire
16:20 Magazine
16:50 Un livre toujours
16:55 Expression directe
17:00 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 C'est pas sorcier
20:35 Commissaire Magellan
22:10 C'est mon tour
23:45 Une histoire épique
23:48 Météo
23:50 Soir 3
00:10 Tout le sport
00:25 Roumanoff, telle quelle
02:15 Soir 3
02:35 Un livre toujours
02:40 Chabada : Tubes d'hier et d'aujourd'hui
04:40 Côté jardins : Spéciale J'aménage mon balcon
05:10 Les matinales

05:30 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:10 M6 Kid
08:00 M6 boutique
10:30 Cinésix
10:40 La bague de Sophia
12:25 Impact final
14:15 Météo
14:20 C'est ma vie
14:55 C'est ma vie
16:10 C'est ma vie
17:40 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Hawaii 5-0 : Palekaiko
21:35 Hawaii 5-0 : Hana'a'a Makehewa
22:25 Hawaii 5-0 : Aloha
23:15 The Unit : commando d'élite : Les cavaliers de l'ombre
00:00 The Unit : commando d'élite : Nom de code : Anthrax
00:50 Supernatural
01:45 Météo
01:50 Tout le monde peut jouer, le duel
02:25 100 % poker
03:25 M6 Music
05:50 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Géo
19:56 L'authentique panama
20:40 La fabuleuse histoire
21:30 La fabuleuse histoire
22:20 Xanadu
23:15 Xanadu
23:55 Metropolis : Spécial Cannes
00:40 Philosophie : Nostalgie
01:05 Tracks
02:00 The Edukators
04:05 Louis Begley, homme de lettres, homme de loi



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Tous les goûts
09:45 Morandini !
11:00 24h buzz
11:40 Mademoiselle Cinéma
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret : Maigret à l'école
15:10 Maigret
17:00 Mon incroyable histoire
17:55 Objectif champion
18:35 Direct auto
19:40 2012
20:10 Le zapping
20:40 Sauveur Giordano
22:20 Sauveur Giordano
00:10 A chacun son histoire...
01:50 Mon incroyable histoire
02:40 Mon incroyable histoire
03:30 Direct poker : Spécial club
04:50 Morandini !



06:40 Téléachat
09:40 Trofémina : 2011
10:10 Futurama : Fête des mères
10:35 Futurama : Le trèfle à sept feuilles
11:00 Futurama
11:25 South Park
11:55 South Park
12:20 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:40 American Dad
14:10 Mister France
15:45 Nick Cutter
16:40 Nick Cutter
17:30 Warehouse 13
18:20 Warehouse 13 : Hugo 1
19:10 Warehouse 13
20:00 KM 12
20:30 Tellement Cannes
20:35 Alice Nevers, le juge est une femme
22:25 Alice Nevers
00:06 Tellement Cannes
00:15 Famille d'accueil : Le petit du coucou
01:45 Drop'In
02:01 Poker : le duel
03:00 Programmes de nuit
03:30 Extralarge : Le sosie
05:00 Extralarge : Meurtre sur commande

LA SELECTION DU JOUR

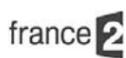


Football



Ligue des champions Finale. FC Barcelone (Esp) / Manchester United (Ang). Au stade de Wembley, à Londres (Angleterre).

19:35



Chère maman



En cette veille de Fête des mères, Patrick Sabatier a décidé de mettre les mamans à l'honneur tout au long d'une soirée pleine de surprises. Si les mères de quelques célébrités se retrouvent sur le devant de la scène et que plusieurs artistes sont sur le plateau pour chanter en hommage aux mamans, ce sont surtout les femmes anonymes qui sont fêtées ce soir. Comme il est impossible d'inviter toutes les mères de France, ce sont cinq ou six d'entre elles qui, à leur grande surprise, seront distinguées par l'animateur et invitées à quitter le public pour entrer sous le feu des projecteurs, parce qu'elles s'occupent d'enfants d'autres personnes, s'impliquent dans des associations, sont mères de famille nombreuse ou sont trop occupées pour prendre un peu de temps pour elles-mêmes. Une belle façon de leur dire merci.

19h35



Hawaii Five-O



Acteur : Alex O'Loughlin Scott Caan Daniel Dae Kim
Réalisateur : Brad Turner

Ke Kinohi - Saison 1
McGarrett se fait voler la boîte à outils de son père et sa soeur est kidnappée. Un homme d'affaires japonais semble impliqué dans ces délits.

19h45



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La Lune renferme autant d'eau que notre planète

Des chercheurs américains apportent la preuve que la Lune et la Terre auraient une origine commune. En effet, les travaux qu'ils viennent de publier montrent que la Lune contient en son sein presque autant d'eau que la Terre. En tout cas, 100 fois plus qu'on ne le pensait jusqu'alors.

Une étude américaine a été menée sur des molécules d'eau retrouvées piégées dans des obsidiennes, des petites boules de cristal volcanique récupérées par la mission Apollo 17, en décembre 1972, sur la Lune. Comme l'explique le professeur de géologie James Van Orman, la Lune avait autrefois, il y a plusieurs milliards d'années, une activité volcanique.

Les échantillons de magma qui ont été prélevés "sont la meilleure mesure dont nous disposions pour évaluer la quantité d'eau à l'intérieur de la Lune", explique-t-il.

C'est à partir de ces données qu'il a été possible d'affirmer que "l'intérieur lunaire semble être assez similaire à l'intérieur de la Terre quant à ce que nous savons sur l'abondance d'eau".

Les concentrations d'eau retrouvées dans le magma lunaire étaient effectivement accompagnées d'éléments tels que le fluor, le chlore et le soufre, en quantités presque identiques à celles qui ont été mesurées dans du magma terrestre.

Comme le rapporte *Science*, "cette étude prouve l'hypothèse avancée par une précédente recherche selon laquelle la quantité d'eau primitive contenue dans le magma lunaire est similaire à celle qui se trouve dans la lave volcanique provenant de la partie supérieure du manteau terrestre". En effet, "l'eau joue un rôle essentiel pour détermi-



ner l'activité tectonique à la surface des planètes, les endroits où la roche est en fusion dans les profondeurs de la planète ainsi que l'emplacement et le type d'éruptions volcaniques", explique Erik Hauri, le géochimiste qui a dirigé l'équipe de recherche.

"Ces échantillons de plasma préservés dans ces billes de cristal volcanique éjectés par des éruptions volcaniques devraient être les matériaux les plus importants à ramener sur la Terre pour analyse dans le cadre de missions d'exploration, car ils sont présents non seulement sur la Lune mais dans tout le système solaire."

Cette découverte fondamentale prouve que la Lune et la Terre possèdent une origine commune. Toutefois, avec ces nouvelles découvertes, les scientifiques ne sont

maintenant plus en mesure d'expliquer la façon dont s'est formée la Lune. Jusqu'à présent, ils pensaient qu'un astéroïde d'une taille gigantesque était entré en collision avec la Terre et lui avait extirpé suffisamment de matière pour que, une fois agglomérée, elle forme la Lune. Mais l'étude contredit cette version puisque l'intérieur de la Lune ressemble étrangement à celui de la Terre.

De plus, la découverte change la donne concernant la théorie selon laquelle l'eau gelée située dans les cratères des pôles lunaires proviendrait de comètes et de météorites.

Il est désormais beaucoup plus probable de croire que cette glace serait en réalité issue de l'eau libérée par des éruptions volcaniques lunaires.

Mars s'est formée en seulement 2 à 4 millions d'années

Contrairement à la Terre qui a mis entre 50 et 100 millions d'années à se former et à atteindre sa taille actuelle après la naissance du système solaire, Mars n'a, quant à elle, mis que 2 à 4 millions d'années. Jusqu'alors, les scientifiques pensaient que la planète Mars s'était formée en 15 millions d'années. Mais une étude publiée hier dans la revue scientifique *Nature* révèle qu'elle s'est en réalité formée en un temps extrêmement court après la naissance du système solaire. Si elle n'a mis que 2 à 4 millions d'années à exister quand la Terre a dû attendre 50 à 100 millions d'années pour atteindre sa forme actuelle, elle est, en revanche, beaucoup plus petite, ce qui explique cette rapidité. Avec seulement 6.800 kilomètres de diamètres, elle fait presque la moitié de la Terre (12.700 kilomètres). Les scientifiques Nicolas Dauphas de l'université de Chicago et Ali Pourmand de l'université de Miami expliquent que la Terre a progressivement grossi en s'agglomérant pendant des dizaines de millions d'années avec tous les petits corps rocheux avec lesquels elle entrait en collision. "La Terre est faite d'embryons comme Mars, mais Mars est un embryon planétaire resté à l'écart, sans jamais entrer en collision avec d'autres embryons afin de constituer une planète semblable à la Terre", résume M. Dauphas. Les deux géophysiciens se sont basés sur la désintégration radioactive du hafnium 182 pour découvrir l'âge de Mars. En sachant que neuf millions d'années sont nécessaires pour qu'une moitié de cet élément ne devienne du tungstène 182, 50 millions d'années sont nécessaires (c'est-à-dire plus de cinq périodes de neuf millions d'années) pour que le hafnium 182 disparaisse totalement. En analysant la composition des météorites d'origine martienne et en les comparant à d'autres météorites, il a été possible de dater plus précisément la formation de la planète Rouge.

Des astronomes détectent la plus ancienne explosion d'étoile

Des astronomes viennent de révéler le plus lointain et ancien objet jamais observé auparavant dans l'espace. Il s'agit d'une gigantesque explosion qui aurait illuminé l'univers quelque temps après sa naissance. Détectée pour la première fois en 2009, la gigantesque explosion aura nécessité deux ans d'analyses avant que son origine soit enfin révélée. A l'époque, un satellite de l'agence spatiale américaine Swift l'avait identifiée comme un sursaut de rayons gamma. Andrew Levan, astronome britannique à l'Université de Warwick, est l'un des premiers à avoir révélé l'explosion. Il explique à Press association les prémices d'une telle découverte : "Il y a différentes façons de trouver ces objets, la plus évidente est de porter son attention sur les galaxies lointaines. Toutefois, le rayonnement de ces galaxies étant faible, il est très difficile de les identifier. Le contrecoup des sursauts gamma sont bien plus repérables". Aujourd'hui les astronomes affirment que l'explosion se serait produite alors que l'univers était à 4% de son âge actuel et faisait une taille équivalente à 10% de celle d'aujourd'hui. Baptisé GRB 090429B, l'événement aurait duré un bref instant illuminé l'univers d'un rayonnement un million de fois plus puissant que celui du soleil. La lumière résultante a alors pris 13,14 milliards d'années-lumière avant d'atteindre la Terre. Selon les experts, son voyage aurait débuté environ 600 millions d'années après le Big Bang fondateur du cosmos. "En regardant très loin, parce que la lumière prend du temps pour atteindre la Terre, les astronomes sont capables de regarder en arrière. Malheureusement, les immenses distances rendent ce travail très difficile", souligne M. Levan. Derek Fox, son collègue de l'Université de Pennsylvanie, conclut : "La galaxie d'hébergement de GRB 090429B était vraiment l'une des premières galaxies de l'univers." La découverte sera prochainement publiée dans l'*Astrophysical Journal*.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CINÉMA PARLANT

Invention de **Warner Bros**

Secteur : **Audiovisuel**

Date : **1927**



*Dans les premiers temps du cinéma, la musique était jouée par un orchestre au sein même du cinéma. Les premiers bruitages apparurent au début des années 1920, il s'agissait alors d'effets sonores divers, comme le brouhaha d'une foule. Dans le courant des années 1920 fut mis au point un procédé qui permettait d'imprimer directement sur la pellicule les informations sonores. Ainsi, le son ne pouvait pas se désynchroniser de l'image. Le premier film parlé, *The Jazz Singer*, sortit le 6 octobre 1927. La plupart des dialogues restaient inscrits sur des "cartons", mais trois cents mots furent cependant prononcés en près d'une heure et demie. Le film fut un énorme succès et prouva aux studios hollywoodiens l'intérêt de ce qu'on appelait alors les "talkies".*

Horaires des prières pour Alger et ses environs

| | |
|---------|-------|
| Fadjr | 3h47 |
| Dohr | 12h45 |
| Asr | 16h35 |
| Maghreb | 19h59 |
| Icha | 21h35 |

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1280 | Vendredi 27 - Samedi 28 mai 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

ILS REPRÉSENTENT 60% DES GERMES CONNUS

Des microbes mortels évoluent en milieu hospitalier



Quelque 60% des germes hautement pathogènes, voire mortels, évoluent en milieu hospitalier, a souligné jeudi à Alger le Pr Hayet Adjmi, spécialiste en parasitologie lors de la 4e journée nationale d'hygiène hospitalière et de lutte contre les infections nosocomiales. Intervenant lors de cette rencontre organisée par l'établissement public hospitalier de Bologhine en collaboration avec la société algérienne de parasitologie et de mycologie médicales, la spécialiste a appelé à la nécessité d'assurer une meilleure prise en charge des affections parasitaires dont la prévalence en Algérie est de 60% (44% en Europe). Plusieurs personnes souffrant de maladies provoquées par des parasites comme l'aspergillose et la candidose, succombent, a-t-elle fait remarquer estimant que les médecins accordent tout leur intérêt aux maladies microbiennes en négligeant les pathologies parasitaires. Elle a appelé à cet effet les pouvoirs publics, les responsables des pharmacies d'hôpitaux et les médecins à prendre en

charge cet aspect en incluant les médicaments antiparasitaires dans la liste des médicaments importés. Elle a en outre préconisé le recours à la biologie moléculaire qui, selon elle, contribue largement au dépistage des différents types de parasites.

Les personnes présentant des hémopathies, des maladies cancéreuses et les malades opérées, sont les plus exposés à de telles affections. De son côté, le Pr Ouahiba Amhis, chef du laboratoire de biologie de l'établissement hospitalier public hospitalier de Bologhine, a indiqué que les affections parasitaires (fongiques, mycoses, candidose, aspergillose) étaient mortelles ajoutant que les centres hospitaliers assuraient à 80% la prise en charge des maladies microbiennes en négligeant celles causées par les parasites. Elle a expliqué dans ce sens que les maladies causées par les parasites n'étaient pas diagnostiquées en Algérie et ne bénéficiaient d'aucune prise en charge soulignant l'absence de données les concernant.

CHU DE TIZI-OUZOU

Cinq cas de sida diagnostiqués

PAR RAYAN NASSIM

Cinq personnes, explorées durant l'année en cours au niveau du service des maladies infectieuses du centre hospitalo-universitaire Mohamed- Nedir de Tizi-Ouzou «ont été diagnostiquées comme étant porteuses du virus du VIH/sida», a indiqué jeudi le directeur général de cet établissement de santé publique.

«Ces personnes ont contracté cette maladie dans le sud du pays où ils travaillaient, et ont été transférés au centre de référence de l'hôpital d'El Kettar (Alger) pour leur hospitalisation et traitement», a indiqué le Pr Ziri Abbès, en marge de la réouverture de l'unité hospitalisation femmes du service des maladies infectieuses du CHU.

Selon ce responsable, le CHU de Tizi-Ouzou qui dispose «de moyens performants d'exploration et de diagnostic du Sida, sera "bientôt" doté d'un centre régional de référence pour le traitement de cette

maladie infectieuse au profit d'un bassin de population de près de quatre millions d'habitants».

Rénovée pour un montant de près de 15 millions DA, dont 10,5 millions DA pour l'équipement, dans le cadre d'une opération visant l'amélioration des conditions de prise en charge des malades, cette unité femmes du service des maladies infectieuses a rouvert ses portes, après des mois de travaux consacrés à «son réaménagement et équipement en commodités nécessaires pour agrémenter le séjour de ses pensionnaires», est-il précisé.

Cette unité, consacrée aux femmes atteintes de maladies infectieuses, se compose, selon sa fiche technique, de huit salles d'hospitalisation d'une capacité de 16 lits, extensible à 20, d'une salle de réanimation et d'une salle de stérilisation revêtant une importance vitale pour la neutralisation des microbes et donc de transmission des différentes maladies infectieuses, a-t-on expliqué.

R. N.

Très Libre

UNE TRIPARTITE POUR REDYNAMISER L'ÉCONOMIE NATIONALE !!



sidou@lemidi-dz.com

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La mobilisation des pays du Sahel saluée

Saïd Djinnit, représentant spécial du secrétaire général de l'Onu pour l'Afrique de l'Ouest (Unowa), a salué jeudi à Dakar la mobilisation des pays du Sahel contre le terrorisme, appelant également à l'adoption de lois de lutte contre ce phénomène qui affecte cette région du continent. Nous nous félicitons de la reprise du dialogue et de la concertation politique entre les pays concernés par le terrorisme dans le Sahel, a déclaré M. Djinnit lors d'une rencontre avec la presse étrangère dans la capitale sénégalaise. Après avoir rappelé que cette concertation existait sur les plans technique et opérationnel, le responsable onusien a exprimé le souhait que tous les pays de la sous-région adoptent des lois antiterroristes et les mettent en conformité avec les conventions internationales et continentales. M. Djinnit a affirmé que l'objectif principal est de resserrer l'étau sur les réseaux terroristes et du crime organisé, évoquant, dans cet ordre d'idées, la récente réunion, à Bamako, des ministres des Affaires étrangères d'Algérie, Mauritanie, Mali et du Niger. Insistant sur l'importance d'une telle concertation, M. Djinnit s'est dit convaincu que les différentes parties ont, par ailleurs, évoqué l'impact de la crise libyenne sur la problématique sécuritaire en plus des soucis posés par l'AQMI dans le Sahel.

Soirée de Nedjma en l'honneur des entreprises partenaires

Wataniya Telecom Algérie-Nedjma a organisé, mercredi dernier à l'Hôtel Sheraton-Club des Pins à Alger, une soirée conviviale en l'honneur des entreprises partenaires issues des différents secteurs d'activités. Des chefs d'entreprise, des représentants du corps diplomatique accrédité et plusieurs invités de marque ont assisté à cette soirée lors de laquelle les huit meilleurs partenaires en termes de fidélité, de nombre d'abonnés et d'utilisation des solutions entreprises Nedjma ont été récompensés. A cette occasion, et s'adressant aux représentants des entreprises partenaires, le directeur général, Joseph Ged a notamment déclaré : « Grâce à vous, Nedjma s'adjuge aujourd'hui la place de leader sur le marché algérien des télécommunications dans le segment des solutions entreprises. Le succès de nos produits est tel que le nombre d'abonnés d'utilisant nos offres

pour entreprises a enregistré une progression de 400% entre 2007 et 2010. Nedjma restera à votre écoute pour vous soutenir, vous accompagner et mettre à votre disposition les meilleures offres Voix et Data en termes de flexibilité, de performance et de coût. Nous espérons, à l'avenir, renforcer notre partenariat pour l'essor de l'entreprise algérienne. » Lors de cette cérémonie, qui constitue un espace d'échanges entre Nedjma et ses partenaires, les invités ont été gratifiés d'un dîner-spectacle haut en couleur dans une ambiance chaleureuse et détendue. Le volet artistique a été assuré par le groupe El Bahdja, Mohamed Redha et la troupe folklorique Choghli de Djanet. Aussi, cette rencontre constitue une excellente opportunité pour Nedjma de rappeler les relations privilégiées qui la lient à ces entreprises partenaires et sa volonté d'offrir des services répondant à leurs attentes.